



Le Saint-Siège

EXHORTATION APOSTOLIQUE
POST-SYNODALE
ECCLESIA IN AFRICA
DU SAINT-PÈRE
JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES
AUX PRÊTRES ET AUX DIACRES
AUX RELIGIEUX ET AUX RELIGIEUSES
ET À TOUS LES FIDÈLES LAÏCS
SUR L'ÉGLISE EN AFRIQUE
ET SA MISSION ÉVANGÉLISATRICE
VERS L'AN 2000

INTRODUCTION

1. L'Église en Afrique a célébré dans la joie et l'espérance, pendant quatre semaines, sa foi dans le Christ ressuscité, au cours d'une Assemblée spéciale du Synode des Évêques. Le souvenir en demeure encore vif dans la mémoire de toute la communauté ecclésiale.

Fidèles à la tradition des premiers siècles du christianisme en Afrique, les pasteurs de ce continent, en communion avec le Successeur de l'Apôtre Pierre et avec les membres du Collège épiscopal venus d'autres régions du monde, ont tenu un Synode qui s'est voulu manifestation d'espérance et de résurrection, au moment même où les événements semblaient pousser l'Afrique au découragement et au désespoir.

En collaboration avec des représentants qualifiés du clergé, des religieux et du laïcat, les Pères du Synode soumirent à un examen approfondi et réaliste les lumières et les ombres, les défis et les perspectives de l'évangélisation en Afrique, à l'approche du troisième millénaire de la foi chrétienne.

Les membres de l'Assemblée synodale m'ont demandé de porter à la connaissance de toute l'Église les fruits de leur méditation et de leur prière, de leurs discussions et de leurs échanges.[1] C'est avec joie et reconnaissance envers le Seigneur que j'ai accueilli cette demande ; et aujourd'hui, au moment même où, en communion avec les pasteurs et les fidèles de l'Église catholique en Afrique, j'ouvre la phase célébrative de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique, je publie le texte de cette Exhortation apostolique post-synodale, fruit d'un travail collégial intense et prolongé.

Mais, avant d'entrer dans l'exposé des réflexions menées au cours du Synode, il me paraît opportun de parcourir rapidement les différentes étapes qui ont conduit à cet événement décisif pour l'Église en Afrique.

Le Concile

2. Le Concile œcuménique Vatican II peut certainement être considéré, du point de vue de l'histoire du salut, comme la pierre angulaire de ce siècle, qui va bientôt laisser la place au troisième millénaire. Dans le cadre de ce grand événement, l'Église de Dieu qui est en Afrique a vécu, pour sa part, de vrais moments de grâce. En effet, l'idée d'une réunion d'évêques d'Afrique, sous une forme ou sous une autre, pour débattre de l'évangélisation du continent, remonte à la période du Concile. Cet événement historique fut réellement le creuset de la collégialité et une expression particulière de la communion *affective* et *effective* de l'épiscopat mondial. À cette occasion, les évêques cherchèrent les moyens de partager et de rendre efficace leur sollicitude pour toutes les Églises (cf. 2 Co 11, 28) et ils commencèrent à proposer à cette fin des structures adéquates aux niveaux national, régional et continental. ***Le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar***³. C'est dans ce climat que les évêques d'Afrique et de Madagascar présents au Concile décidèrent d'instituer un Secrétariat général, afin de coordonner leurs prises de parole et de présenter au Concile autant que possible un point de vue commun. Cette coopération initiale entre les évêques d'Afrique s'est ensuite institutionnalisée par la création, à Kampala, du *Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar* (S.C.E.A.M.), lors de la [visite du Pape Paul VI en Ouganda en juillet-août 1969](#), la première visite en Afrique d'un Pape des temps modernes. ***La convocation de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques***⁴. Les Assemblées générales du Synode des Évêques qui se sont succédées régulièrement depuis 1967 ont constitué, pour l'Église qui est en Afrique, des occasions favorables de faire entendre sa voix dans tout l'ensemble de l'Église. Ainsi, à la deuxième Assemblée générale ordinaire (1971), les Pères synodaux d'Afrique ont saisi avec joie l'occasion qui leur était offerte pour en appeler à plus de justice dans le monde. La troisième Assemblée générale ordinaire sur l'évangélisation dans le monde contemporain (1974) a permis d'examiner particulièrement les problèmes de l'évangélisation en Afrique. C'est alors que les évêques du continent présents au Synode publièrent un important message intitulé « Promotion de l'évangélisation dans la coresponsabilité »^[2]. Peu après, pendant l'Année Sainte de 1975, le S.C.E.A.M. convoqua son Assemblée plénière à Rome pour approfondir le thème de l'évangélisation.⁵ Par la suite, de 1977 à 1983, des évêques, des prêtres, des personnes consacrées, des théologiens et des laïcs exprimèrent le vœu d'un *Concile* ou bien d'un *Synode africain*, qui aurait pour tâche de faire une évaluation de l'évangélisation en Afrique en vue des grandes options à prendre pour l'avenir du continent. J'ai favorablement accueilli et encouragé l'idée d'une « concertation, sous une forme ou sous une autre », de tout l'épiscopat africain, « pour examiner les problèmes religieux qui se posent à l'ensemble du continent ».^[3] Le S.C.E.A.M. chercha donc les voies et les moyens pour conduire

à bonne fin le projet d'une telle rencontre continentale. Une consultation des Conférences épiscopales et de tous les évêques d'Afrique et de Madagascar fut organisée, me permettant de décider la convocation d'une Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques. Le 6 janvier 1989, dans le cadre de la solennité de l'Épiphanie, fête liturgique au cours de laquelle l'Église saisit mieux l'universalité de sa mission et donc de son devoir de porter la lumière du Christ à tous les peuples, j'ai annoncé que j'avais pris cette « initiative d'une grande importance pour la diffusion de l'Évangile ». Je précisais que j'accueillais ainsi la requête souvent exprimée depuis quelque temps par des évêques d'Afrique, des prêtres, des théologiens et des responsables du laïcat, « dans le but de favoriser une *solidarité pastorale organique* dans tout le territoire africain et les îles adjacentes ». [4] **Un événement de grâce**⁶. L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques fut un *moment historique de grâce*: le Seigneur a *visité* son peuple qui est en Afrique. En effet, ce continent vit aujourd'hui ce que l'on peut appeler des *signes des temps*, un *moment propice*, un *jour de salut* pour l'Afrique. Il semble qu'est venue une « heure de l'Afrique », une heure favorable qui invite instamment les messagers du Christ à avancer en eau profonde et à lâcher les filets pour la pêche (cf. *Lc* 5, 4). Comme, au temps des origines chrétiennes, le haut fonctionnaire de Candace, Reine d'Éthiopie, heureux d'avoir reçu la foi avec le baptême, allait son chemin, devenu témoin du Christ (cf. *Ac* 8, 27-39), de même aujourd'hui l'Église en Afrique, joyeuse et reconnaissante de la foi reçue, doit poursuivre sa mission évangélisatrice, pour faire de tous les peuples de ce continent des disciples du Seigneur, en leur apprenant tout ce qu'il a prescrit (cf. *Mt* 28, 20). Dès la liturgie eucharistique d'ouverture que j'ai célébrée à Saint-Pierre le 10 avril 1994, entouré de trente-cinq cardinaux, d'un patriarche, de trente-neuf archevêques, de cent quarante-six évêques et de quatre-vingt-dix prêtres, l'Église, Famille de Dieu, [5] peuple des croyants, s'est rassemblée autour de la tombe de Pierre. L'Afrique, dans la diversité de ses rites, était là, avec tout le Peuple de Dieu, dansant sa joie, exprimant sa foi dans la vie, au son des tam-tams et d'autres instruments de musique africains. À cette occasion, l'Afrique a perçu qu'elle est, suivant le mot de Paul VI, « nouvelle patrie du Christ », [6] terre aimée du Père Éternel. [7] C'est pourquoi j'ai moi-même salué ce moment de grâce avec les paroles du Psalmiste : « Voici le jour que fit le Seigneur : pour nous allégresse et joie » (*Ps* 118[117], 24). **Destinataires de l'Exhortation**⁷. En écrivant cette Exhortation apostolique post-synodale, je voudrais, en communion avec l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, m'adresser en premier lieu aux pasteurs et aux fidèles catholiques, puis aux frères des autres Confessions chrétiennes, à ceux qui professent les grandes religions monothéistes, notamment aux adeptes de la religion traditionnelle africaine, ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéressent au développement spirituel et matériel de l'Afrique, ou encore qui tiennent entre leurs mains les destinées de ce grand continent. Avant tout, ma pensée va naturellement aux Africains eux-mêmes et à tous ceux qui habitent le continent, en particulier, aux fils et aux filles de l'Église catholique : évêques, prêtres, diacres, séminaristes, membres des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique, catéchistes et tous ceux qui font du service de leurs frères l'idéal de leur vie. Je voudrais les affermir dans la foi (cf. *Lc* 22, 32) et les exhorter à persévérer dans l'espérance que donne le Christ ressuscité, en surmontant toute tentation de se décourager. **Plan de l'Exhortation**⁸. L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques étudia de manière approfondie le thème qui lui avait été proposé : « L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000 : "Vous serez mes témoins" (*Ac* 1, 8) ». C'est pourquoi cette exhortation s'efforcera de suivre de près le même cheminement. Nous partirons tout d'abord du moment historique, véritable *kairos* de grâce que fut le Synode, en examinant ses objectifs, sa préparation, son déroulement. Nous parlerons ensuite de la situation actuelle de *l'Église en Afrique*, en rappelant les différentes phases de l'engagement missionnaire. Nous passerons en revue les divers aspects de la *mission évangélisatrice* qui s'impose à l'Église actuellement : l'évangélisation, l'inculturation, le dialogue, la justice et la paix, les moyens de communication sociale. Puis, après avoir parlé des *urgences* et des *défis* de l'Église en Afrique à la veille de l'An 2000, nous traiterons des tâches du témoin du

Christ en Afrique, en vue de contributions plus efficaces à la construction du Royaume de Dieu. À la fin, nous pourrions définir les tâches de l'Église en Afrique comme Église missionnaire, une Église de mission qui devient elle-même missionnaire : « Vous serez mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8).

CHAPITRE I

UN ÉVÉNEMENT ECCLÉSIAL HISTORIQUE

9. « Cette Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques est un *événement providentiel*, pour lequel nous devons rendre grâce au Père Tout-Puissant et miséricordieux par son Fils dans l'Esprit, et le glorifier ».[8] C'est par ces mots que les Pères du Synode ont solennellement ouvert la discussion du thème du Synode en sa première Congrégation générale. J'avais précédemment exprimé une conviction semblable en disant que « l'Assemblée spéciale est un événement ecclésial de première grandeur pour l'Afrique, un *kairos*, un *moment de grâce*, où Dieu manifeste son salut. L'Église tout entière est invitée à vivre pleinement ce temps de grâce, à accueillir et à diffuser la Bonne Nouvelle. L'effort de préparation du Synode bénéficiera non seulement à la célébration synodale elle-même, mais se reflétera dès à présent *sur les Églises locales qui cheminent en Afrique*, dont la foi et le témoignage se renforcent et qui deviennent toujours plus mûres ».[9]

Profession de foi

10. Ce moment de grâce comporta d'abord une profession de foi solennelle. Rassemblés autour de la tombe de saint Pierre pour l'inauguration de l'Assemblée spéciale, les Pères du Synode proclamèrent leur foi, la foi de Pierre qui, en réponse à la question du Christ : « Voulez-vous partir, vous aussi ? », répondit : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle. Nous, nous croyons, et nous avons reconnu que tu es le Saint de Dieu. » (Jn 6, 68-69). Les évêques d'Afrique, en qui l'Église catholique s'exprimait d'une manière particulière auprès du tombeau de Pierre, redirent qu'ils croyaient fermement que la toute-puissance et la miséricorde du Dieu unique se sont manifestées avant tout par l'Incarnation rédemptrice du Fils de Dieu, le Fils qui est consubstantiel au Père dans l'unité de l'Esprit Saint et qui, dans cette unité trinitaire, reçoit en plénitude gloire et honneur. Telle est notre foi — affirmèrent les Pères —, telle est la foi de l'Église, telle est la foi de toutes les Églises locales disséminées sur le continent africain, en pèlerinage vers la maison de Dieu.

Cette foi en Jésus Christ fut manifestée de manière constante, avec force et unanimité, dans les interventions des Pères du Synode tout au long de l'Assemblée spéciale. Forts de cette foi, les évêques d'Afrique ont confié leur continent au Christ Seigneur, convaincus que lui seul, par son Évangile et par son Église, peut sauver l'Afrique de ses difficultés actuelles et la guérir de ses nombreux maux.[10]

11. En même temps, au cours de l'ouverture solennelle de l'Assemblée spéciale, les évêques d'Afrique ont proclamé publiquement leur foi dans « l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole qu'elle est une, sainte, catholique et apostolique ».[11] Ces attributs indiquent des traits essentiels de l'Église et de sa mission. L'Église « ne les tient pas d'elle-même ; c'est le Christ qui, par l'Esprit Saint, donne à son Église d'être une, sainte, catholique et apostolique, et c'est Lui encore qui l'appelle à réaliser chacune de ces qualités ».[12]

Tous ceux qui eurent le privilège d'assister à la célébration de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique se réjouirent de voir que les catholiques d'Afrique assument de plus en plus de responsabilités dans leurs Églises locales et s'efforcent de mieux saisir ce que signifie être à la fois catholique et africain. La célébration de l'Assemblée spéciale manifesta au monde entier que les Églises locales d'Afrique ont une place légitime dans la communion de l'Église, qu'elles ont le droit de garder et de développer leurs « traditions propres, sans qu'il soit porté atteinte au primat de la Chaire de Pierre qui préside l'universelle assemblée de la charité, protège les légitimes diversités et veille en même temps à ce que les particularités, au lieu de nuire à l'unité, lui soient au contraire profitables ».[13]

Synode de Résurrection, Synode d'espérance

12. Par un merveilleux dessein de la Providence, l'inauguration solennelle de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a eu lieu le deuxième dimanche de Pâques, c'est-à-dire en l'octave de Pâques. Les Pères du Synode, réunis ce jour-là dans la Basilique Saint-Pierre, ont été vivement conscients que la joie de leur Église découlait de l'événement même qui avait comblé de joie le cœur des Apôtres le jour de Pâques, la Résurrection du Seigneur Jésus (cf. *Lc 24, 40-41*). Ils étaient profondément conscients de la présence parmi eux du Seigneur ressuscité, qui leur disait comme aux Apôtres : « Paix à vous ! » (*Jn 20, 21.26*). Ils étaient conscients de sa promesse d'être avec son Église pour toujours (cf. *Mt 28, 20*) et, par conséquent, tout au long de l'Assemblée synodale. Le climat pascal dans lequel l'Assemblée spéciale commença son travail, ses membres s'unissant pour célébrer leur foi dans le Christ ressuscité, me rappela tout naturellement les paroles que Jésus adressa à l'Apôtre Thomas : « Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru » (*Jn 20, 29*).

13. Ce fut en effet le Synode de la Résurrection et de l'espérance, comme le déclarèrent avec joie et enthousiasme les Pères du Synode dans les premières phrases de leur *Message* adressé au Peuple de Dieu, paroles que je fais volontiers miennes : « Comme Marie-Madeleine au matin de la Résurrection, comme les disciples d'Emmaüs au cœur ardent et à l'intelligence illuminée, l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques proclame : *Christ, notre Espérance, est ressuscité. Il nous a rejoints, il a fait route avec nous.* Il nous a commenté les Écritures et voici ce qu'il nous a dit : "Je suis le Premier et le Dernier, je suis le Vivant ; j'étais mort, mais me voici vivant pour les siècles, et je détiens les clés de la mort et du séjour des morts" (*Ap 1, 17-18*). [...] Et comme saint Jean à Patmos, en des temps particulièrement difficiles, a reçu des prophéties d'espérance pour le Peuple de Dieu, nous aussi nous annonçons l'espérance. En ce moment même où tant de haines fratricides provoquées par des intérêts politiques déchirent nos peuples, au moment où le poids de la dette internationale ou de la dévaluation les écrase, nous, évêques

d'Afrique, avec tous les participants à ce saint Synode, unis au Saint-Père et à tous nos frères dans l'épiscopat qui nous ont élus, nous voulons dire un mot d'espérance et de réconfort à ton adresse, Famille de Dieu qui es en Afrique ; à ton adresse, Famille de Dieu qui es de par le monde : "*Christ notre Espérance est vivant, nous vivrons !*" ». [14]

14. J'exhorte tout le Peuple de Dieu en Afrique à accueillir pleinement le message d'espérance qui lui est adressé par l'Assemblée synodale. Au cours de leurs débats, les Pères du Synode, pleinement conscients d'être porteurs des attentes non seulement des catholiques africains, mais aussi de tous les hommes et de toutes les femmes du continent, ont affronté sans détour les innombrables maux qui accablent de nos jours l'Afrique, ils ont exploré toute la complexité et toute l'étendue de ce que l'Église devrait faire pour provoquer le changement souhaité, mais ils l'ont fait dans une attitude totalement dépourvue de pessimisme ou de désespoir. En dépit du panorama en majeure partie négatif que présentent beaucoup de régions de l'Afrique aujourd'hui et malgré les tristes expériences que connaissent de nombreux pays, l'Église se doit d'affirmer avec force qu'il est possible de surmonter ces difficultés. Elle doit affermir chez tous les Africains l'espérance en une vraie libération. Sa confiance est fondée, en dernière instance, sur la conscience de la promesse divine nous assurant que notre histoire présente ne reste pas fermée sur elle-même, mais qu'elle est ouverte au Règne de Dieu. C'est pourquoi ni le désespoir ni le pessimisme ne peuvent être justifiés quant à l'avenir de l'Afrique et de toutes les autres régions du monde.

Collégialité affective et effective

15. Avant d'aborder les différents thèmes, je souhaite attirer l'attention sur le fait que le Synode des Évêques constitue un instrument particulièrement apte à promouvoir la communion ecclésiale. Quand le Pape Paul VI institua le Synode vers la fin du Concile Vatican II, il indiqua clairement qu'une de ses tâches essentielles consisterait à exprimer et à promouvoir la communion des évêques entre eux à travers le monde, sous la direction du Successeur de Pierre. [15] Le principe sous-jacent à l'institution du Synode des Évêques est simple: plus la communion des évêques entre eux est étroite, plus la communion de l'Église dans son entier se trouve enrichie. L'Église en Afrique est le témoin de la vérité de ces paroles, car elle a fait l'expérience de l'enthousiasme et des résultats concrets qui ont accompagné les préparatifs de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques.

16. Lors de ma première rencontre avec le Conseil du Secrétariat général du Synode des Évêques constitué pour l'Assemblée spéciale pour l'Afrique, j'ai indiqué la raison pour laquelle il a paru opportun de convoquer cette Assemblée : la promotion d'« une solidarité pastorale organique dans tout le territoire africain et les îles adjacentes ». [16] Ces paroles traduisaient pour moi les buts et les objectifs principaux vers lesquels cette Assemblée devait tendre. Pour mieux exprimer mon attente, j'ai ajouté que les réflexions préparatoires à l'Assemblée devaient couvrir « tous les aspects importants de la vie de l'Église en Afrique et, en particulier, inclure l'évangélisation, l'inculturation, le dialogue, la pastorale dans le domaine social et les moyens de communication sociale ». [17]

17. Au cours de mes visites pastorales en Afrique, j'ai fréquemment mis en évidence l'Assemblée spéciale pour l'Afrique et les objectifs principaux pour lesquels elle a été convoquée. Lorsque j'ai participé, pour la première fois sur le sol africain, à une réunion du Conseil du Synode, je n'ai pas manqué de souligner ma conviction qu'une Assemblée synodale ne peut se réduire à une consultation sur des sujets pratiques. Sa vraie *raison d'être* tient au fait que l'Église ne peut avancer qu'en renforçant la communion entre ses membres, à commencer par ses pasteurs.[18]

Toute Assemblée synodale manifeste et développe la solidarité entre les chefs des Églises particulières, dans l'accomplissement de leur mission au-delà des limites de leurs diocèses. Comme le Concile Vatican II l'a enseigné, « successeurs légitimes des Apôtres et membres du collège épiscopal, les évêques se sauront toujours unis entre eux et feront preuve de sollicitude pour toutes les Églises, puisque, en vertu de l'institution divine et des devoirs de la charge apostolique, chacun d'entre eux, avec les autres évêques, est responsable de l'Église ».[19]

18. Le thème que j'ai assigné à l'Assemblée spéciale — « L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'An 2000 : "Vous serez mes témoins" (Ac 1, 8) » — montre mon désir que cette Église vive le temps conduisant vers le grand Jubilé comme un « nouvel Avent », un temps d'attente et de préparation. En effet, je considère la préparation de l'An 2000 comme une des clés d'interprétation de mon pontificat.[20]

Les assemblées synodales qui se sont succédé depuis près de trente ans — les assemblées générales et les assemblées spéciales continentales, régionales ou nationales — s'intègrent toutes dans la préparation du grand Jubilé. Le fait que l'évangélisation soit le thème de toutes ces assemblées synodales traduit la vitalité actuelle dans l'Église de la conscience de la mission salvifique qu'elle a reçue du Christ. Cette prise de conscience se manifeste avec une particulière évidence dans les exhortations apostoliques post-synodales consacrées à l'évangélisation, à la catéchèse, à la famille, à la pénitence et à la réconciliation dans la vie de l'Église et de l'humanité en général, à la vocation et à la mission des laïcs, à la formation des prêtres.

En pleine communion avec l'Église universelle

19. Dès le début de la préparation de l'Assemblée spéciale, je désirais ardemment, en union avec le Conseil du Secrétariat général, que ce Synode soit authentiquement africain, sans équivoque. Et en même temps il était essentiel que l'Assemblée spéciale soit célébrée *en pleine communion avec l'Église universelle*. En effet, l'Assemblée a toujours tenu compte de l'Église universelle. Dans le même esprit, lors de la publication des *Lineamenta*, j'ai appelé mes frères dans l'épiscopat et tout le Peuple de Dieu partout dans le monde à prier pour l'Assemblée spéciale pour l'Afrique et à se sentir concernés par les activités développées en vue de cet événement.

Cette Assemblée, comme je l'ai souvent rappelé, revêt une importance considérable pour l'Église universelle, non seulement à cause de l'intérêt que sa convocation a suscité partout, mais aussi à cause de la nature même de la communion ecclésiale, qui transcende toutes les frontières du

temps et de l'espace. De fait, l'Assemblée spéciale a inspiré beaucoup de prières et de bonnes œuvres, par lesquelles les fidèles personnellement et les communautés de l'Église dans les autres continents ont accompagné la démarche synodale. Et comment douter que, dans le mystère de la communion ecclésiale, elle a été également soutenue par les prières des saints du ciel ?

Quand j'ai décidé que la première phase des travaux de l'Assemblée spéciale se déroulerait à Rome, je l'ai fait pour mieux manifester la communion de l'Église qui est en Afrique avec l'Église universelle, et pour souligner l'engagement *de tous les fidèles* en faveur de l'Afrique.

20. La concélébration eucharistique solennelle d'ouverture du Synode, que j'ai présidée en la Basilique Saint-Pierre, a mis en valeur l'universalité de l'Église d'une manière expressive et émouvante. Cette universalité, « qui n'est pas uniformité mais communion des différences compatibles avec l'Évangile », [21] a été vécue par tous les évêques. Ils avaient tous conscience d'avoir été consacrés en tant que membres du corps épiscopal qui succède au collège des Apôtres, non seulement pour un diocèse, mais pour le salut du monde entier. [22]

Je rends grâce à Dieu Tout-Puissant pour l'occasion qu'Il nous a donnée, par le biais de l'Assemblée spéciale, d'éprouver ce qu'implique une authentique catholicité. « En vertu de cette catholicité, chacune des parties apporte aux autres parties et à l'Église tout entière ses propres dons ». [23]

Un message pertinent et crédible

21. Selon les Pères du Synode, la première exigence à laquelle l'Église en Afrique doit faire face consiste à décrire, aussi clairement que possible, ce qu'elle est et ce qu'elle doit accomplir en plénitude afin que son message soit pertinent et crédible. [24] Toutes les discussions à l'Assemblée spéciale se rapportaient à cette exigence essentielle et fondamentale, *un réel défi pour l'Église en Afrique*.

Il est absolument vrai « que l'Esprit Saint est l'agent principal de l'évangélisation: c'est Lui qui pousse chacun à annoncer l'Évangile et c'est Lui qui dans le tréfonds des consciences fait accepter et comprendre la Parole du salut ». [25] Mais, après avoir réaffirmé cette vérité, l'Assemblée spéciale ajouta, à juste titre, que l'évangélisation est aussi une mission que le Seigneur Jésus a confiée à son Église, sous la conduite et la puissance de l'Esprit. Notre coopération est nécessaire, par une prière fervente, par une grande réflexion, par des projets adaptés et la mobilisation des ressources. [26]

La discussion du Synode au sujet de la *pertinence* et de la *crédibilité* du message de l'Église en Afrique impliquait nécessairement une réflexion sur la *crédibilité même des porteurs de ce message*. Les Pères du Synode traitèrent cette question de manière directe, avec une sincérité profonde et remarquable, dénuée de toute complaisance. Le Pape Paul VI avait déjà abordé cette question dans des termes mémorables : « On répète souvent, de nos jours, que ce siècle a soif d'authenticité. À propos des jeunes, surtout, on affirme qu'ils ont horreur du factice, du falsifié, et

recherchent par dessus tout la vérité et la transparence. Ces *signes du temps* devraient nous trouver vigilants. Tacitement ou à grands cris, toujours avec force, l'on demande : Croyez-vous vraiment à ce que vous annoncez ? Vivez-vous ce que vous croyez ? Prêchez-vous vraiment ce que vous vivez ? Plus que jamais le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle de l'efficacité profonde de la prédication. Par ce biais-là nous voici, jusqu'à un certain point, responsables de la marche de l'Évangile que nous proclamons ». [27]

C'est pourquoi, au sujet de la mission évangélisatrice de l'Église dans le domaine de la justice et de la paix, j'ai dit moi-même : « Plus que jamais, l'Église sait que son message social sera rendu plus crédible par le *témoignage des œuvres* plus encore que par sa cohérence et sa logique internes ». [28]

22. Je rappelle volontiers ici que la huitième Assemblée plénière du S.C.E.A.M., tenue à Lagos au Nigéria en 1987, avait déjà pris en considération, avec une clarté remarquable, la question de la crédibilité et de la pertinence du message de l'Église en Afrique. Cette même assemblée avait déclaré que la crédibilité de l'Église en Afrique dépendait d'évêques et de prêtres qui, à l'image du Christ, donnent le témoignage d'une vie exemplaire ; de religieux réellement fidèles qui soient des témoins authentiques dans leur manière de vivre les conseils évangéliques ; d'un laïcat dynamique : des parents profondément croyants, des éducateurs conscients de leurs responsabilités, des dirigeants politiques animés par un sens moral profond. [29]

Famille de Dieu en cheminement synodal

23. Quand je me suis adressé aux membres du Conseil du Secrétariat général le 23 juin 1989, j'ai beaucoup insisté sur la participation de tout le Peuple de Dieu, à tous les niveaux, spécialement en Afrique, à la préparation de l'Assemblée spéciale. « Si elle est bien préparée — disais-je —, la session du Synode permettra d'impliquer tous les secteurs de la communauté chrétienne : individus, petites communautés, paroisses, diocèses, et institutions locales, nationales et internationales ». [30]

Entre le début de mon pontificat et l'inauguration de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, j'ai pu effectuer dix visites pastorales en Afrique et à Madagascar, dans trente-six pays. À l'occasion des voyages apostoliques qui se sont déroulés après la convocation de l'Assemblée spéciale, le thème du Synode et la nécessité pour tous les fidèles de se préparer à l'Assemblée synodale ont toujours été au premier plan dans mes rencontres avec le Peuple de Dieu en Afrique. J'ai aussi profité des visites *ad limina* des évêques de ce continent pour solliciter la collaboration de tous à la préparation de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique. En trois occasions différentes, j'ai tenu des sessions de travail avec le Conseil du Secrétariat général du Synode *sur le sol africain* : à Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire (1990), à Luanda en Angola (1992) et à Kampala en Ouganda (1993), toujours en vue d'appeler les Africains à participer tous ensemble et intensément à la préparation de l'Assemblée synodale.

24. La présentation des *Lineamenta* à Lomé, au Togo, le 25 juillet 1990, à la neuvième Assemblée plénière du S.C.E.A.M., constitua une étape nouvelle et importante de la préparation de l'Assemblée spéciale. On peut affirmer que la publication des *Lineamenta* a donné le départ aux activités préparatoires du Synode de manière très sérieuse dans toutes les Églises particulières d'Afrique. L'Assemblée du S.C.E.A.M. à Lomé a approuvé une *Prière pour l'Assemblée spéciale* et a demandé qu'elle soit récitée en public et en privé, dans toutes les paroisses africaines, jusqu'à la célébration du Synode. Cette initiative heureuse du S.C.E.A.M. ne passa pas inaperçue dans l'Église universelle.

En vue de favoriser la diffusion des *Lineamenta*, plusieurs Conférences épiscopales ou diocèses ont traduit le document dans leur langue, par exemple, en swahili, en arabe, en malgache ou en d'autres langues. « Des publications, des conférences et des symposiums sur les thèmes du Synode ont été organisés par diverses conférences épiscopales, instituts de théologie et séminaires, associations d'instituts de vie consacrée, diocèses, quelques journaux et périodiques importants, des évêques et des théologiens ».[31]

25. Je rends grâce avec ferveur au Tout-Puissant pour le soin attentif avec lequel furent préparés les *Lineamenta* et l'*Instrumentum laboris* [32] du Synode. Cette préparation fut l'œuvre des Africains eux-mêmes, évêques et experts, en commençant par la Commission antépréparatoire du Synode, en janvier et en mars 1989. Celle-ci fut relayée par le Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques que j'ai établi le 20 juin 1989.

J'éprouve une profonde gratitude envers le groupe de travail qui a si bien conduit les liturgies eucharistiques pour l'ouverture et la clôture du Synode. Ce groupe, qui comptait parmi ses membres des théologiens, des liturgistes et des experts en chants et instruments liturgiques africains, a veillé, selon mon désir, à ce que ces liturgies présentent un net caractère africain.

26. Maintenant, je dois aussi ajouter que la réponse des Africains à mon appel en vue de la participation à la préparation du Synode a été vraiment admirable. Les réactions aux *Lineamenta* sur le continent africain, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'Église, ont dépassé de loin les prévisions. Beaucoup d'Églises particulières ont employé les *Lineamenta* pour mobiliser les fidèles ; et nous pouvons dire que, dès lors, les fruits du Synode commencent à se manifester dans le nouvel engagement et la nouvelle prise de conscience des chrétiens d'Afrique.[33]

Au cours des différentes étapes de la préparation de l'Assemblée spéciale, de nombreux membres de l'Église en Afrique — clergé, religieux, religieuses, laïcs — se sont intégrés de manière parfaite dans le processus synodal, « marchant ensemble », mettant leurs talents au service de l'Église, et priant ensemble avec ferveur pour le succès du Synode. Plus d'une fois les Pères du Synode ont eux-mêmes signalé, au cours de l'Assemblée, que leur travail était facilité par la « préparation soignée et méticuleuse de ce Synode, avec l'implication active de toute l'Église en Afrique à tous les niveaux ».[34]

Dieu désire sauver l'Afrique

27. L'Apôtre des Nations nous dit que Dieu « veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité. Car Dieu est unique, unique aussi le médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ Jésus, homme lui-même, qui s'est livré en rançon pour tous » (1 Tm 2, 4-6). Puisque Dieu appelle tous les hommes à un unique et même destin qui est divin, « nous devons tenir que l'Esprit Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal ».[35] L'amour rédempteur de Dieu embrasse toute l'humanité, races, tribus ou nations, incluant par conséquent les peuples du continent africain. Par un effet de la divine Providence, l'Afrique était présente durant la Passion du Christ en la personne de Simon de Cyrène que les soldats romains contraignirent à aider notre Sauveur à porter la Croix (cf. Mc 15, 21).

28. La liturgie du sixième dimanche de Pâques de 1994, pendant la célébration eucharistique solennelle pour la conclusion de la session de travail de l'Assemblée spéciale, m'a donné l'occasion de conduire une réflexion sur le plan de salut voulu par Dieu pour l'Afrique. Une des lectures bibliques, tirée des Actes des Apôtres, évoquait un événement que l'on peut considérer comme *le premier pas dans la mission de l'Église auprès des païens* : le récit de la visite de Pierre chez un païen, le centurion Corneille, sous l'impulsion du Saint-Esprit. Jusque-là, l'Évangile avait été principalement proclamé pour les Juifs. Après une certaine hésitation, Pierre avait accepté l'ordre de l'Esprit de se rendre dans la maison d'un païen. Quand il y arriva, il constata avec une joyeuse surprise que le centurion attendait le Christ et le Baptême. Le Livre des Actes des Apôtres rapporte : « Les croyants circoncis qui étaient venus avec Pierre furent stupéfaits de voir que le don du Saint-Esprit avait été répandu aussi sur les païens. Ils les entendaient en effet parler en langues et magnifier Dieu » (10, 45-46).

Dans la maison de Corneille, en un sens, le miracle de la Pentecôte se reproduisit. Pierre dit alors : « Je constate, en vérité, que Dieu ne fait pas acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. [...] Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu l'Esprit Saint aussi bien que nous ? » (Ac 10, 34-35.47).

Ainsi commença la mission de l'Église *ad gentes* dont Paul de Tarse deviendra le principal héraut. Les missionnaires arrivés pour la première fois au cœur de l'Afrique ont sans doute connu un émerveillement semblable à celui des chrétiens des temps apostoliques devant l'effusion de l'Esprit Saint sur les païens.

29. Le dessein de Dieu pour le salut de l'Afrique est à l'origine de l'implantation de l'Église sur le continent africain. Mais l'Église instituée par le Christ étant missionnaire par nature, il s'ensuit que l'Église en Afrique doit elle-même jouer un rôle actif au service de ce plan de Dieu. C'est pourquoi j'ai dit souvent que « l'Église en Afrique est une Église missionnaire et, dans le même temps, une Église en mission ».[36]

L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques avait pour tâche d'examiner les

moyens grâce auxquels les Africains pourront mieux mettre à exécution le mandat que le Seigneur ressuscité donna à ses disciples : « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28, 19)

CHAPITRE II

L'ÉGLISE EN AFRIQUE

I. Brève histoire de l'évangélisation dans le continent

30. Le jour de l'ouverture de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, premières assises de ce genre dans l'histoire, les Pères synodaux ont rappelé quelques-unes des merveilles accomplies par Dieu au cours de l'évangélisation de l'Afrique. Cette histoire remonte à l'époque même de la naissance de l'Église. La diffusion de l'Évangile en Afrique s'est effectuée en plusieurs phases. Les premiers siècles de la chrétienté virent l'évangélisation de l'Égypte et de l'Afrique du Nord. Une deuxième phase, concernant les régions de ce continent situées au sud du Sahara, eut lieu aux XVe et XVIe siècles. Une troisième phase, caractérisée par un effort missionnaire extraordinaire, a commencé au XIXe siècle.

Première phase

31. Dans un message adressé aux Évêques et à tous les peuples d'Afrique pour la promotion du bien-être matériel et spirituel de leur continent, mon vénéré prédécesseur, le Pape Paul VI, rappelait en des termes mémorables la glorieuse splendeur du passé chrétien de l'Afrique : « Nous pensons aux Églises chrétiennes d'Afrique, dont l'origine remonte aux temps apostoliques et est liée, selon la tradition, au nom et à l'enseignement de l'évangéliste saint Marc. Nous pensons à la foule innombrable de saints, de martyrs, de confesseurs, de vierges appartenant à ces Églises. En réalité, du IIe au IVe siècle, la vie chrétienne dans les régions septentrionales de l'Afrique fut très intense et occupa une position d'avant-garde, aussi bien dans le domaine de la théologie que dans celui de la littérature chrétienne. Des noms remontent aussitôt à la mémoire, ceux des grands docteurs et écrivains, comme Origène, saint Athanase, saint Cyrille, flambeaux de l'École d'Alexandrie, et pour l'autre partie de la côte méditerranéenne de l'Afrique, ceux d'un Tertullien, d'un saint Cyprien, et surtout celui de saint Augustin, une des lumières les plus brillantes de la chrétienté. Nous rappellerons les grands saints du désert, Paul, Antoine, Pacôme, les premiers fondateurs du monachisme qui s'est ensuite diffusé, à partir de leur exemple, en Orient et en Occident. Et, parmi tant d'autres noms, nous ne voulons pas omettre de citer celui de saint Frumence, appelé abbé Salama, qui fut consacré évêque par saint Athanase et devint l'apôtre de l'Éthiopie ».[37] Durant ces premiers siècles de l'Église en Afrique, des femmes ont aussi porté leur témoignage au Christ. Parmi elles, une mention particulière est due aux saintes Félicité et Perpétue, à sainte Monique et à sainte Thècle.

«Ces lumineux exemples, comme aussi les figures des saints Papes originaires d'Afrique, Victor Ier, Melchiade et Gélase Ier, font partie du patrimoine commun de l'Église et les écrits des auteurs chrétiens d'Afrique restent encore aujourd'hui d'une importance capitale pour approfondir, à la lumière de la Parole de Dieu, l'histoire du salut. En évoquant les antiques gloires de l'Afrique chrétienne, nous tenons à exprimer notre profond respect pour les Églises avec lesquelles nous ne sommes pas en pleine communion : l'Église grecque du patriarcat d'Alexandrie, l'Église copte de l'Égypte et l'Église éthiopienne, qui ont en commun avec l'Église catholique leur origine et leur héritage doctrinal et spirituel provenant de grands saints et Pères de l'Église, non seulement de leur terre, mais de toute l'Église antique. Elles ont beaucoup travaillé et souffert pour maintenir vivant le nom chrétien en Afrique à travers les vicissitudes de l'histoire ».[38] Ces Églises portent encore aujourd'hui le témoignage de la vitalité chrétienne qu'elles puisent dans leurs racines apostoliques, notamment en Égypte et en Éthiopie et jusqu'au XVII^e siècle en Nubie. Mais sur le reste du continent commençait une autre étape de l'évangélisation.

Deuxième phase

32. Aux XV^e et XVI^e siècles, l'exploration de la côte africaine par les Portugais fut bien vite accompagnée par l'évangélisation des régions de l'Afrique situées au sud du Sahara. Cet effort concernait, parmi d'autres lieux, les régions du Bénin actuel, de São Tomé, de l'Angola, du Mozambique et de Madagascar.

Le 7 juin 1992, dimanche de la Pentecôte, lors de la commémoration des cinq cents ans de l'évangélisation de l'Angola, je disais entre autres à Luanda : « Les Actes des Apôtres désignent par leur nom les habitants de différents lieux, qui prirent directement part à la naissance de l'Église par l'œuvre du souffle de l'Esprit Saint. Voici ce que tous disaient : "Nous les entendons publier dans notre langue les merveilles de Dieu" (Ac 2, 11). Il y a cinq cents ans, les peuples de l'Angola se sont ajoutés à ce chœur de langues. À ce moment-là, dans votre patrie africaine, la Pentecôte de Jérusalem s'est renouvelée. Vos ancêtres entendirent le message de la Bonne Nouvelle qui est la langue de l'Esprit. Leurs cœurs accueillirent pour la première fois cette parole et ils inclinèrent la tête dans l'eau des fonts baptismaux, où l'homme, par l'œuvre de l'Esprit Saint, meurt avec le Christ crucifié et renaît à une nouvelle vie dans sa résurrection. [...] Ce fut certainement le même Esprit qui poussa ces hommes de foi, les premiers missionnaires, qui arrivèrent en 1491 à l'embouchure du Zaïre, à Pinda, donnant naissance à une véritable épopée missionnaire. Ce fut le même Esprit, œuvrant à sa manière dans le cœur des hommes, qui poussa le grand roi du Congo Nzinga-a-Nkuwu à demander des missionnaires pour annoncer l'Évangile. Ce fut l'Esprit Saint qui soutint la vie de ces quatre premiers chrétiens angolais qui, de retour d'Europe, témoignèrent de la valeur de la foi chrétienne. Après les premiers missionnaires, de nombreux autres vinrent du Portugal et d'autres pays européens pour continuer, développer et consolider l'œuvre commencée ».[39]

Un certain nombre de diocèses ont été érigés durant cette période, et l'un des premiers fruits de cet effort missionnaire fut, en 1518, la consécration à Rome par Léon X, de Don Henrique, le fils

de Don Alphonse Ier, roi du Congo, comme évêque titulaire d'Utica. Don Henrique fut ainsi le premier évêque autochtone de l'Afrique noire.

C'est durant cette période que, en l'an 1622, mon prédécesseur Grégoire XV érigea de manière stable la Congrégation *de Propaganda Fide* dans le but de mieux organiser et de mieux développer les missions.

À cause de difficultés de divers ordres, la seconde phase de l'évangélisation de l'Afrique s'acheva au XVIII^e siècle par l'extinction de presque toutes les missions dans les régions situées au sud du Sahara.

Troisième phase

33. La troisième phase de l'évangélisation systématique de l'Afrique commença au XIX^e siècle, période caractérisée par un effort extraordinaire accompli par les grands apôtres et promoteurs de la mission africaine. Ce fut une période de croissance rapide, comme le montrent clairement les statistiques présentées à l'Assemblée synodale par la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples.^[40] L'Afrique a répondu très généreusement à l'appel du Christ. Dans ces dernières décennies, plusieurs pays africains ont célébré le premier centenaire du début de leur évangélisation. Vraiment, la croissance de l'Église en Afrique depuis cent ans est une merveille de la grâce de Dieu.

La gloire et la splendeur de cette période contemporaine de l'évangélisation de l'Afrique sont illustrées de manière admirable par les saints que l'Afrique moderne a donnés à l'Église. Le Pape Paul VI exprima de manière éloquente cette réalité quand il canonisa les martyrs de l'Ouganda dans la Basilique Saint-Pierre, lors de la journée mondiale des missions en 1964 : « Ces martyrs africains ajoutent au livre des vainqueurs qu'est le martyrologe une page tragique et splendide, vraiment digne de se joindre aux actes merveilleux de l'Afrique ancienne. [...] Ces martyrs d'Afrique inaugurent une époque nouvelle [...]. L'Afrique, arrosée du sang de ces martyrs, les premiers de l'ère nouvelle (Oh ! Dieu veuille qu'ils soient aussi les derniers, tant leur holocauste est sublime et précieux !), l'Afrique renaît libre et rachetée ».^[41]

34. La liste des saints que l'Afrique donne à l'Église, liste qui est son plus grand titre d'honneur, continue de s'allonger. Comment pourrions-nous ne pas mentionner, parmi les plus récents, la bienheureuse Clémentine Anwarite, vierge et martyre du Zaïre, que j'ai béatifiée sur le sol africain en 1985, Victoire Rasoamanarivo de Madagascar et la bienheureuse Joséphine Bakhita du Soudan qui ont été toutes deux béatifiées durant mon pontificat ? Comment pourrions-nous ne pas mentionner le bienheureux Isidore Bakanja, martyr du Zaïre, que j'ai eu le privilège d'élever aux honneurs de l'autel au cours de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique ?

« D'autres causes mûrissent. *L'Église en Afrique doit veiller à rédiger son propre martyrologe*, ajoutant aux magnifiques figures des premiers siècles [...], les martyrs et les saints des époques récentes ».^[42]

En face de la croissance formidable de l'Église en Afrique durant les cent dernières années, devant les fruits de sainteté qui ont été obtenus, il n'y a qu'une explication possible : tout cela est don de Dieu, car aucun effort humain ne pourrait avoir accompli une telle œuvre dans cette période relativement brève. Il n'y a cependant pas de place pour un triomphalisme humain. En rappelant la splendeur glorieuse de l'Église en Afrique, les Pères synodaux ne désiraient rien d'autre que célébrer les merveilles que Dieu a faites pour la libération et le salut de l'Afrique.

«C'est là l'œuvre du Seigneur,
ce fut merveille à nos yeux » (*Ps 118*[117], 23).
«Le Tout-Puissant a fait pour moi de grandes choses,
Saint est son nom » (*Lc 1*, 49).

Hommage aux missionnaires

35. La splendide croissance de l'Église en Afrique et ses réalisations sont dues essentiellement au dévouement héroïque de générations de missionnaires désintéressés : cela est unanimement reconnu. La terre bénie d'Afrique est parsemée de nombreuses tombes de ces vaillants hérauts de l'Évangile.

Quand les évêques d'Afrique se sont rencontrés à Rome pour l'Assemblée spéciale, ils étaient très conscients de la dette de reconnaissance que leur continent garde envers ses ancêtres dans la foi.

Dans son discours à la première Assemblée du S.C.E.A.M. à Kampala, le 31 juillet 1969, le Pape Paul VI évoqua cette dette de reconnaissance : « Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires. L'Église du Christ est vraiment implantée sur cette terre bénie (cf. décret *Ad gentes*, n. 6). Et il est un devoir que nous devons accomplir : nous devons évoquer le souvenir de ceux qui, en Afrique, avant vous et encore aujourd'hui avec vous, ont prêché l'Évangile. L'Écriture sainte nous y invite : "Souvenez-vous de vos prédécesseurs, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu, et, considérant la fin de leur vie, imitez leur foi" (*He 13*, 7). C'est une histoire que nous ne devons pas oublier ; elle confère à l'Église locale la note de son authenticité et de sa noblesse, la note "apostolique". Cette histoire est un drame de charité, d'héroïsme, de sacrifice, qui fait de l'Église africaine, depuis les origines, une Église grande et sainte ».[43]

36. L'Assemblée spéciale s'est dignement acquittée de cette dette de reconnaissance lors de sa première Congrégation générale quand elle déclara : « C'est le lieu de rendre ici un hommage vibrant aux *missionnaires*, hommes et femmes de tous les Instituts religieux et séculiers, ainsi qu'à tous les pays qui, durant les deux mille ans environ de l'évangélisation du continent africain, [...] se sont dévoués sans compter pour transmettre le flambeau de la foi chrétienne. [...] C'est pourquoi, nous, les heureux héritiers de cette merveilleuse aventure, tenons à rendre grâce à Dieu en cette circonstance solennelle ».[44]

Les Pères synodaux ont réitéré fortement leur hommage aux missionnaires dans leur *Message au Peuple de Dieu*. Et ils n'ont pas oublié de rendre hommage aux fils et aux filles d'Afrique, spécialement aux catéchistes et aux interprètes, collaborateurs des missionnaires.[45]

37. C'est grâce à la grande épopée missionnaire dont le continent africain a été le théâtre, particulièrement au cours des deux derniers siècles, que nous avons pu nous rencontrer à Rome pour célébrer l'Assemblée spéciale pour l'Afrique. Le grain qui a été semé en son temps a porté des fruits abondants. Mes frères dans l'épiscopat, fils des peuples d'Afrique, en sont d'éloquents témoins. Avec leurs prêtres, ils portent désormais sur leurs épaules une grande part du travail de l'évangélisation. En témoignent aussi les nombreux fils et filles d'Afrique qui rejoignent les anciennes Congrégations missionnaires ou qui entrent dans les nouveaux Instituts nés sur la terre africaine, reprenant entre leurs mains le flambeau de la consécration totale au service de Dieu et de l'Évangile.

Enracinement et croissance de l'Église

38. Le fait qu'en près de deux siècles, le nombre de catholiques en Afrique ait connu une croissance rapide constitue en soi un résultat remarquable à tous points de vue. La consolidation de l'Église dans le continent est confirmée en particulier par des éléments comme l'augmentation importante et rapide du nombre des circonscriptions ecclésiastiques, la croissance du nombre de membres autochtones du clergé, de séminaristes et de candidats dans les Instituts de vie consacrée, l'extension progressive du réseau des catéchistes, dont on sait le rôle dans la diffusion de l'Évangile parmi les populations africaines. Un autre élément est enfin fondamental: la forte proportion des évêques natifs d'Afrique, composant désormais la hiérarchie du continent.

Les Pères synodaux ont constaté beaucoup de pas très significatifs accomplis par l'Église en Afrique dans les domaines de l'inculturation et du dialogue œcuménique.[46] Ses réalisations remarquables et méritoires dans le domaine de l'éducation sont universellement reconnues.

Bien que les catholiques ne soient que quatorze pour cent de la population d'Afrique, les institutions sanitaires catholiques représentent dix-sept pour cent de l'ensemble des établissements sanitaires de tout le continent.

Les initiatives que les jeunes Églises d'Afrique ont prises courageusement pour porter l'Évangile « jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8) sont remarquables. Les Instituts missionnaires fondés en Afrique se sont accrus en nombre et ont commencé à envoyer des missionnaires non seulement dans les pays du continent, mais aussi dans d'autres régions du monde. Des prêtres séculiers africains, dont le nombre croît lentement, commencent maintenant à servir, pour des périodes limitées, comme prêtres *fidei donum*, dans d'autres diocèses, pauvres en personnel, de leur propre pays ou à l'étranger. Les provinces africaines des Instituts religieux de droit pontifical d'hommes et de femmes ont aussi vu augmenter leurs effectifs. De cette manière, l'Église se met

au service des peuples d'Afrique, mais elle accepte aussi d'être impliquée dans l'« échange des dons » avec d'autres Églises particulières, à l'échelle de l'ensemble du Peuple de Dieu. Tout cela manifeste, de manière tangible, la maturité atteinte par l'Église en Afrique, ce qui a rendu possible la célébration de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques.

Qu'est devenue l'Afrique ?

39. Il y a un peu moins de trente ans, de nombreux pays d'Afrique prenaient leur indépendance par rapport aux puissances coloniales. Cela suscita alors de grandes espérances pour le développement politique, économique, social et culturel des peuples africains. Bien qu'« en certains pays, la situation intérieure n'ait pas encore trouvé malheureusement sa stabilité et que la violence parfois ait triomphé ou triomphe encore, cela ne peut donner lieu à une sentence générale de condamnation qui inclut tout un peuple, toute une nation ou, pis encore, tout un continent ».[47]

40. Mais quelle est la situation d'ensemble réelle du continent africain aujourd'hui, spécialement du point de vue de la mission évangélisatrice de l'Église ? Les Pères synodaux se sont ainsi exprimés à ce sujet : « Dans un continent saturé de mauvaises nouvelles, comment le message chrétien est-il "Bonne Nouvelle" pour notre peuple ? Au milieu d'un désespoir qui envahit tout, où sont l'espérance et l'optimisme qu'apporte l'Évangile ? L'évangélisation promet nombre de ces valeurs essentielles qui font tellement défaut à notre continent: espérance, paix, joie, harmonie, amour et unité ».[48]

Après avoir remarqué, à juste titre, que l'Afrique est un immense continent comportant des situations très diversifiées, et qu'on doit se garder de généraliser, autant dans l'évaluation des problèmes que dans la suggestion de solutions, l'Assemblée spéciale eut le regret de constater : « Une situation commune est, sans aucun doute, le fait que l'Afrique est saturée de problèmes : dans presque toutes nos nations, il y a une misère épouvantable, une mauvaise administration des rares ressources disponibles, une instabilité politique et une désorientation sociale. Le résultat est sous nos yeux : misère, guerres, désespoir. Dans un monde contrôlé par les nations riches et puissantes, l'Afrique est pratiquement devenue un appendice sans importance, souvent oublié et négligé par tous ».[49]

41. Pour plusieurs Pères synodaux, l'Afrique actuelle peut être comparée à l'homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho ; il tomba entre les mains de brigands qui le dépouillèrent, le rouèrent de coups et s'en allèrent, le laissant à demi mort (cf. *Lc* 10, 30-37). L'Afrique est un continent où d'innombrables êtres humains — hommes et femmes, enfants et jeunes — sont étendus, en quelque sorte, sur le bord de la route, malades, blessés, impotents, marginalisés et abandonnés. Ils ont un extrême besoin de bons Samaritains qui leur viennent en aide.

Pour ma part, je souhaite que l'Église continue patiemment et inlassablement son œuvre de bon

Samaritain; en effet, dans une longue période, des régimes aujourd'hui disparus ont fortement éprouvé les Africains et affaibli leurs capacités de réaction: l'homme blessé doit retrouver toutes les ressources de son humanité. Les fils et les filles d'Afrique ont besoin de présence compréhensive et de sollicitude pastorale. Il faut les aider à rassembler leurs énergies pour le bien commun.

Valeurs positives de la culture africaine

42. L'Afrique, malgré ses grandes richesses naturelles, reste dans une situation économique de pauvreté. Elle est toutefois dotée d'une vaste gamme de valeurs culturelles et de qualités inestimables qu'elle peut offrir aux Églises et à toute l'humanité. Les Pères synodaux ont souligné quelques-unes de ces valeurs culturelles qui constituent, à coup sûr, une préparation providentielle à la transmission de l'Évangile ; ces valeurs peuvent permettre une évolution positive de la situation dramatique du continent, ce qui facilitera la reprise générale dont dépend le développement espéré de chaque nation.

Les Africains ont un profond sens religieux, le sens du sacré, le sens de l'existence de Dieu Créateur et d'un monde spirituel. La réalité du péché, sous ses formes individuelles et sociales, est très présente dans la conscience de ces peuples, comme le sont également les rites de purification et d'expiation.

43. Dans la culture et la tradition africaines, le rôle de la famille est universellement considéré comme fondamental. Ouvert à ce sens de la famille, de l'amour et du respect de la vie, l'Africain aime les enfants, qui sont accueillis joyeusement comme un don de Dieu. « *Les fils et les filles de l'Afrique aiment la vie. De cet amour de la vie découle leur grande vénération pour leurs ancêtres. Ils croient instinctivement que les morts ont une autre vie, et leur désir est de rester en communication avec eux. Ne serait-ce pas, en quelque sorte, une préparation à la foi dans la communion des saints ?* Les Africains respectent la vie qui est conçue et qui naît. Ils apprécient la vie et rejettent l'idée qu'elle puisse être supprimée, même quand de soi-disant civilisations progressistes veulent les conduire dans cette voie. Des pratiques contraires à la vie leur sont toutefois imposées par le biais de systèmes économiques qui ne servent que l'égoïsme des riches ».[50] Les Africains manifestent leur respect pour la vie jusqu'à son terme naturel et, au sein de la famille, ils gardent une place aux anciens et aux parents.

Les cultures africaines ont un sens aigu de la solidarité et de la vie communautaire. On ne conçoit pas en Afrique une fête sans partage avec tout le village. De fait, la vie communautaire dans les sociétés africaines est une expression de la famille élargie. C'est avec un ardent désir que je prie et demande des prières pour que l'Afrique préserve toujours ce précieux héritage culturel et pour qu'elle ne succombe jamais à la tentation de l'individualisme, si étranger à ses meilleures traditions.

Quelques options des peuples africains

44. Même si les ombres et le tragique de la situation africaine dont j'ai parlé plus haut ne doivent être en rien minimisés, il convient de mentionner ici certaines réalisations positives des peuples du continent qui devraient être saluées et encouragées. Les Pères synodaux, dans leur *Message au Peuple de Dieu* ont évoqué avec joie, par exemple, la mise en route du processus démocratique dans bien des pays africains. Ils ont exprimé le souhait qu'il s'y consolide et que promptement soient levés tous les obstacles et les résistances à l'État de droit, grâce à la concertation de tous les protagonistes et à leur sens du bien commun.[51]

Les « vents de changement » soufflent fortement dans beaucoup de lieux du continent, le peuple demandant avec toujours plus d'insistance la reconnaissance et la promotion des droits et des libertés de l'homme. À cet égard je note avec satisfaction que l'Église en Afrique, conformément à sa vocation, se situe résolument du côté des opprimés, des peuples sans voix et marginalisés. Je l'encourage fermement à continuer à porter ce témoignage. *L'option préférentielle pour les pauvres* est « une forme spéciale de priorité dans la pratique de la charité chrétienne dont témoigne toute la tradition de l'Église. [...] L'intérêt actif pour les pauvres — qui sont, selon la formule si expressive, les pauvres du Seigneur — doit se traduire, à tous les niveaux, en actes concrets afin de parvenir avec fermeté à une série de réformes nécessaires ».[52]

45. En dépit de sa pauvreté et des faibles moyens dont elle dispose, l'Église en Afrique joue un rôle de premier plan en ce qui concerne le développement humain intégral ; ses remarquables réalisations dans ce domaine sont souvent reconnues par les gouvernements et les experts internationaux.

L'Assemblée spéciale pour l'Afrique a exprimé une profonde reconnaissance envers « tous les chrétiens et tous les hommes de bonne volonté qui travaillent dans les domaines de l'assistance et de la promotion humaine avec nos *Caritas* ou nos organisations de développement ».[53]

L'assistance qu'ils donnent, comme de bons Samaritains, aux victimes africaines des guerres et des catastrophes, aux réfugiés et aux personnes déplacées, mérite admiration, gratitude et soutien de la part de tous.

Enfin, je tiens à remercier l'Église en Afrique pour le rôle qu'elle a joué, au cours des ans, en faveur de la paix et de la réconciliation dans certaines situations de conflit, de bouleversement politique ou de guerre civile.

II. Problèmes actuels de l'Église en Afrique

46. Les évêques d'Afrique se trouvent en face de deux questions essentielles : comment l'Église doit-elle faire avancer sa mission d'évangélisation à l'approche de l'An 2000 ? Comment les chrétiens africains pourront-ils devenir des témoins toujours plus fidèles du Seigneur Jésus ? Pour donner à ces questions des réponses appropriées, avant et pendant l'Assemblée spéciale, les

évêques ont passé en revue les principaux défis auxquels la communauté ecclésiale africaine doit faire face aujourd'hui.

Évangélisation en profondeur

47. Le premier aspect, et il est fondamental, que les Pères synodaux ont relevé, c'est la soif de Dieu des peuples d'Afrique. Pour ne pas décevoir cette attente, les membres de l'Église doivent avant tout approfondir leur foi.^[54] Car, en tant qu'évangélisatrice, l'Église doit « commencer par s'évangéliser elle-même ».^[55] Il est nécessaire qu'elle relève le défi de « ce thème de l'Église qui s'évangélise par une conversion et une rénovation constantes, pour évangéliser le monde avec crédibilité ».^[56]

Le Synode a constaté l'urgence de la proclamation de la Bonne Nouvelle aux millions de personnes non encore évangélisées en Afrique. L'Église respecte et estime assurément les religions non-chrétiennes professées par de très nombreuses personnes sur le continent africain, parce qu'elles sont l'expression vivante de l'âme de larges portions de la population, cependant « ni le respect et l'estime envers ces religions, ni la complexité des questions soulevées ne sont pour l'Église une invitation à taire devant les non-chrétiens l'annonce de Jésus Christ. Au contraire, elle pense que ces multitudes ont le droit de connaître la richesse du mystère du Christ (cf. *Ep* 3, 8) dans laquelle nous croyons que toute l'humanité peut trouver, dans une plénitude insoupçonnable, tout ce qu'elle cherche à tâtons au sujet de Dieu, de l'homme et de son destin, de la vie et de la mort, de la vérité ».^[57]

48. Les Pères synodaux affirment à juste titre qu'« un profond intérêt pour une inculturation véritable et équilibrée de l'Évangile s'avère nécessaire pour éviter la confusion et l'aliénation dans notre société soumise à une évolution rapide ».^[58] Visitant le Malawi en 1989, je disais : « *Je vous lance un défi aujourd'hui, un défi qui consiste à rejeter un mode de vie qui ne correspond pas au meilleur de vos traditions locales et de votre foi chrétienne. Beaucoup de personnes en Afrique portent leur regard, au-delà de l'Afrique, vers la soi-disant liberté du mode de vie moderne. Aujourd'hui je vous recommande vivement de regarder en vous-mêmes. Regardez les richesses de vos propres traditions, regardez la foi que nous célébrons dans cette assemblée. Vous trouverez ici la véritable liberté, vous trouverez ici le Christ qui vous conduira à la vérité* ».^[59]

Dépassement des divisions

49. Un autre défi reconnu par les Pères synodaux porte sur diverses formes de divisions qu'il faut apaiser par une pratique honnête du dialogue.^[60] Il a été remarqué avec raison qu'à l'intérieur des frontières héritées des puissances coloniales la coexistence de groupes ethniques, de traditions, de langues et même de religions différentes rencontre souvent des difficultés dues à de graves hostilités réciproques. « *Les oppositions tribales* mettent parfois en péril, sinon la paix, du moins la poursuite du bien commun de l'ensemble de la société, et créent aussi des difficultés pour la vie des Églises et l'accueil des pasteurs d'autres ethnies ».^[61] C'est pourquoi l'Église en

Afrique se sent appelée précisément à réduire ces fractures. De ce point de vue aussi, l'Assemblée spéciale a souligné l'importance du dialogue œcuménique avec les autres Églises et Communautés ecclésiales, du dialogue avec la religion traditionnelle africaine et avec l'Islam. Les Pères synodaux ont recherché les moyens d'atteindre ce but.

Mariage et vocations

50. Un défi important, souligné à la quasi unanimité par les Conférences épiscopales d'Afrique dans leurs réponses aux *Lineamenta*, concerne le Mariage chrétien et la vie familiale.[62] Ce qui est en jeu ici est le fait que « l'avenir du monde et de l'Église passe par la famille ».[63]

L'une des autres tâches fondamentales soulignées par l'Assemblée spéciale concerne les vocations au sacerdoce et à la vie consacrée: les discerner avec sagesse, prévoir des formateurs capables de les accompagner et veiller à la qualité de la formation donnée. Du soin apporté à la solution de ces questions dépend l'espérance d'une floraison de vocations missionnaires africaines, nécessaire pour annoncer l'Évangile dans toutes les parties du continent et même au-delà.

Difficultés sociales et politiques

51. « En Afrique, la nécessité d'appliquer l'Évangile à la vie concrète est fortement ressentie. Comment quelqu'un pourrait-il annoncer le Christ sur cet immense continent s'il oublie qu'il est une des régions les plus pauvres du monde ? Comment quelqu'un pourrait-il manquer de prendre en considération l'histoire chargée de souffrances d'une terre où de nombreuses nations sont encore aux prises avec la faim, la guerre, les tensions raciales et tribales, l'instabilité politique et la violation des droits de l'homme ? Tout cela constitue un défi pour l'évangélisation ».[64]

Tous les documents préparatoires, ainsi que les échanges en Assemblée, ont mis amplement en évidence le fait que des questions telles que la pauvreté croissante en Afrique, l'urbanisation, la dette internationale, le commerce des armes, le problème des réfugiés et des personnes déplacées, les problèmes démographiques et les menaces qui pèsent sur la famille, l'émancipation des femmes, la propagation du sida la survivance en certains lieux de la pratique de l'esclavage, l'ethnocentrisme et les oppositions tribales, font partie des défis fondamentaux examinés par le Synode.

L'invasion des médias

52. Enfin, l'Assemblée spéciale s'est préoccupée des moyens de communication sociale, une question très importante, car il s'agit à la fois de moyens d'évangélisation et de moyens de diffusion d'une nouvelle culture qu'il faut évangéliser.[65] Les Pères synodaux ont été ainsi mis en face du triste fait que « les pays en voie de développement, au lieu de se transformer en nations autonomes, préoccupées de leur progression vers la juste participation aux biens et aux services destinés à tous, deviennent les pièces d'un mécanisme, les parties d'un engrenage gigantesque. Cela se

vérifie souvent aussi dans le domaine des moyens de communication sociale qui, étant la plupart du temps gérés par des centres situés dans la partie nord du monde, ne tiennent pas toujours un juste compte des priorités et des problèmes propres de ces pays et ne respectent pas leur physionomie culturelle ; il n'est pas rare qu'ils imposent au contraire une vision déformée de la vie et de l'homme et qu'ainsi ils ne répondent pas aux exigences du vrai développement ».[66]

III. Formation des agents de l'évangélisation

53. Avec quelles ressources l'Église en Afrique s'efforcera-t-elle de relever les défis que je viens de mentionner ? « La plus importante, après la grâce du Christ, est celle du peuple. Le Peuple de Dieu — entendu au sens théologique de *Lumen gentium*, ce peuple comprenant les membres du Corps du Christ dans sa totalité — a reçu le mandat, qui est à la fois un honneur et un devoir, de proclamer le message évangélique. [...] La communauté entière a besoin d'être préparée, motivée et renforcée pour l'évangélisation, chacun selon son rôle spécifique au sein de l'Église ».[67] C'est pourquoi le Synode a mis si fortement l'accent sur la formation des agents de l'évangélisation en Afrique. J'ai déjà rappelé la nécessité d'une formation appropriée des candidats au sacerdoce et de ceux qui sont appelés à la vie consacrée. L'Assemblée a également prêté l'attention qui convient à la formation des fidèles laïcs, soulignant leur rôle irremplaçable dans l'évangélisation de l'Afrique. En particulier, on a mis l'accent, à juste titre, sur la formation des catéchistes laïcs.

54. Une autre question se présente : l'Église en Afrique a-t-elle formé suffisamment les laïcs, pour les rendre capables d'assumer toutes leurs responsabilités civiques et de réfléchir sur les affaires d'ordre socio-politique à la lumière de l'Évangile et de la foi en Dieu ? C'est un devoir pour les chrétiens d'exercer une influence sur le tissu social, pour transformer les mentalités et les structures de la société de telle sorte qu'elles reflètent mieux les desseins de Dieu sur la famille humaine. C'est pourquoi j'ai souhaité pour les laïcs une formation complète, qui les aide à mener une vie pleinement cohérente. Pour les disciples authentiques du Christ, la foi, l'espérance et la charité ont leur influence sur le comportement dans toute activité, toute situation et toute responsabilité. Puisque « évangéliser c'est porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même », [68] les chrétiens doivent être formés à vivre les implications sociales de l'Évangile de telle sorte que leur témoignage devienne un défi prophétique à tout ce qui nuit au vrai bien des hommes et des femmes d'Afrique, de même que de tous les autres continents.

CHAPITRE III

ÉVANGÉLISATION ET INCULTURATION

Mission de l'Église

55. « Allez dans le monde entier, proclamer l'Évangile à toute la création » (Mc 16, 15). Tel est le mandat qu'avant de monter vers le Père, le Christ Ressuscité donna à ses Apôtres. « Pour eux, ils s'en allèrent prêcher en tout lieu » (Mc 16, 20).

«La tâche d'évangéliser tous les hommes constitue dès lors la mission essentielle de l'Église [...]. Évangéliser est la *grâce et la vocation propre de l'Église*, son identité la plus profonde. Elle *existe pour évangéliser* ».[69] En effet, elle naît de l'action évangélisatrice de Jésus et des Douze, elle est à son tour envoyée, « dépositaire de la Bonne Nouvelle à annoncer [...]. L'Église commence par s'évangéliser elle-même ». Ensuite, « l'Église elle-même envoie des évangélistes. Elle met dans leur bouche la Parole qui sauve ».[70] Comme l'Apôtre des Nations, l'Église peut dire : « Annoncer l'Évangile [...] c'est une nécessité qui m'incombe. Oui, malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! » (1 Co 9, 16).

L'Église annonce la Bonne Nouvelle non seulement par *la proclamation de la parole* qu'elle a reçue du Seigneur, mais aussi par *le témoignage de vie*, grâce auquel les disciples du Christ rendent raison de la foi, de l'espérance, et de l'amour qui les habitent (cf. 1 P 3, 15).

Ce témoignage du chrétien rendu au Christ et à l'Évangile peut aussi conduire jusqu'au sacrifice suprême, le martyre (cf. Mc 8, 35). Car l'Église et le chrétien annoncent Celui qui est un « signe en butte à la contradiction » (Lc 2, 34). Ils proclament « un Christ crucifié, scandale pour les juifs et folie pour les païens » (1 Co 1, 23). Comme je l'ai dit plus haut, outre les illustres martyrs des premiers siècles, l'Afrique peut se glorifier de ses martyrs et de ses saints de l'époque moderne.

L'évangélisation a pour but de « transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même ».[71] Dans le Fils unique et par Lui, seront renouvelées les relations des hommes avec Dieu, des hommes entre eux et des hommes avec la création tout entière. C'est pourquoi l'annonce de l'Évangile peut contribuer à la transformation intérieure de tous les hommes de bonne volonté dont le cœur est ouvert à l'action de l'Esprit.

56. Témoigner de l'Évangile, en paroles et en actes, c'est la consigne que l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a reçue et qu'elle transmet à l'Église du continent. « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8), tel est l'enjeu, tels devront être aussi en Afrique les fruits du Synode dans tous les domaines de la vie des hommes.

Née de la prédication d'évêques et de prêtres missionnaires vaillants, efficacement aidés par les catéchistes — « cette armée digne d'éloge, qui a si magnifiquement mérité de l'œuvre des missions auprès des païens »[72] —, l'Église en Afrique, terre devenue « nouvelle patrie du Christ »,[73] est désormais responsable de la mission sur le continent et dans le monde : « Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires », disait à Kampala mon prédécesseur Paul VI.[74] Compte tenu de ce que la grande majorité des habitants du continent africain n'a pas encore entendu la Bonne Nouvelle du Salut, le Synode recommande que soient encouragées les

vocations missionnaires et il demande que l'offrande de prières, de sacrifices et d'aumônes en faveur du travail missionnaire de l'Église soit favorisée et activement soutenue.[75]

Annnonce

57. « Le Synode rappelle qu'évangéliser, c'est annoncer par la parole et par la vie la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, crucifié, mort et ressuscité, chemin, vérité et vie ».[76] À cette Afrique pressée de toutes parts par les germes de haine, de violence, de conflits et de guerres, les évangélisateurs doivent proclamer *l'espérance de la vie enracinée dans le mystère pascal*. C'est lorsque, humainement parlant, sa vie semblait vouée à l'échec, que Jésus a institué l'Eucharistie, « gage de la gloire éternelle »,[77] pour perpétuer dans le temps et dans l'espace sa victoire sur la mort. C'est pourquoi l'Assemblée spéciale pour l'Afrique, en cette période où le continent africain, sous certains aspects, est dans une situation critique, s'est voulue « *Synode de la Résurrection, Synode de l'Espérance. [...] Christ notre Espérance est vivant, nous vivrons !* »[78] L'Afrique n'est pas vouée à la mort, mais à la vie !

Il est donc nécessaire « que la nouvelle évangélisation soit centrée sur la rencontre avec *la personne vivante* du Christ ».[79] « La première annonce doit viser à faire faire cette expérience bouleversante et enthousiasmante de Jésus Christ qui appelle et entraîne à sa suite pour une aventure de foi ».[80] Cette tâche sera d'autant plus facile que « l'Africain croit en Dieu le Créateur à partir de sa vie et de sa religion traditionnelle. Il est donc aussi ouvert à la pleine et définitive révélation de Dieu en Jésus Christ, Dieu avec nous, Verbe fait chair. Jésus, la Bonne Nouvelle, c'est Dieu qui sauve l'Africain [...] de l'oppression et de l'esclavage ».[81]

L'évangélisation doit atteindre « l'homme et la société à tous les niveaux de leur existence. Elle s'exprime donc dans des activités diverses, notamment celles que le Synode a précisément prises en considération : annonce, inculturation, dialogue, justice et paix, moyens de communication sociale ».[82]

Pour la pleine réussite de cette mission, il faut veiller à ce « que, dans l'évangélisation, le recours à l'Esprit Saint soit accentué pour une continuelle Pentecôte, où Marie, comme dans la première Pentecôte, aura sa place ».[83] En effet, la force de l'Esprit Saint introduit l'Église dans la vérité tout entière (cf. *Jn 16, 13*) et lui donne d'aller au-devant du monde pour témoigner du Christ avec assurance.

58. La Parole qui sort de la bouche de Dieu est vivante et efficace, elle ne lui revient jamais sans effet (cf. *Is 55, 11 ; He 4, 12-13*). Il faut donc proclamer la Parole sans relâche, insister « à temps et à contretemps [...] avec une patience inlassable et le souci d'instruire » (*2 Tm 4, 2*). Confiée en premier lieu à l'Église, la Parole de Dieu mise par écrit « n'est [pas] objet d'explication personnelle » (*2 P 1, 20*) ; il revient à l'Église d'en donner l'interprétation authentique.[84]

Pour que la Parole de Dieu soit connue, aimée, contemplée et conservée dans le cœur des fidèles (cf. *Lc 2, 19.51*), il faut intensifier les efforts pour faciliter l'accès à l'Écriture sainte, notamment par

des traductions intégrales ou partielles de la Bible, faites autant que possible en collaboration avec les autres Églises et Communautés ecclésiales, et accompagnées de guides de lecture pour la prière, l'étude en famille ou en communauté. En outre, il convient de promouvoir une formation biblique des membres du clergé, des religieux, des catéchistes et des laïcs en général ; de prévoir des célébrations de la Parole ; de favoriser l'apostolat biblique grâce au Centre biblique pour l'Afrique et Madagascar ainsi qu'à d'autres structures similaires, à encourager à tous les niveaux. En somme, on cherchera à mettre l'Écriture Sainte entre les mains de tous les fidèles dès leur plus jeune âge.[85]

Urgence et nécessité de l'inculturation

59. Les Pères synodaux ont à maintes reprises souligné l'importance particulière pour l'évangélisation de l'inculturation ou processus par lequel « la catéchèse s'incarne dans les différentes cultures ».[86] L'inculturation comprend une double dimension: d'une part « une intime transformation des authentiques valeurs culturelles par leur intégration dans le christianisme » et, d'autre part, « l'enracinement du christianisme dans les diverses cultures ».[87] Le Synode considère l'inculturation comme une priorité et une urgence dans la vie des Églises particulières pour un enracinement réel de l'Évangile en Afrique,[88] « une exigence de l'évangélisation »,[89] « un cheminement vers une pleine évangélisation »,[90] l'un des enjeux majeurs pour l'Église dans le continent à l'approche du troisième millénaire.[91]

Fondements théologiques

60. « Mais quand vint la plénitude du temps » (*Ga* 4, 4), le Verbe, deuxième Personne de la Sainte Trinité, Fils unique de Dieu, « par l'Esprit Saint a pris chair de la Vierge Marie et s'est fait homme ».[92] C'est le sublime mystère de l'Incarnation du Verbe, qui a eu lieu *dans l'histoire* : dans des circonstances de temps et de lieu bien définies, au milieu d'un peuple avec sa culture, peuple que Dieu avait élu et accompagné tout au long de l'histoire du salut, afin de montrer par lui ce qu'Il entendait faire pour tout le genre humain.

Preuve manifeste de l'amour de Dieu pour les hommes (cf. *Rm* 5, 8), Jésus Christ, par sa vie, par la Bonne Nouvelle annoncée aux pauvres, par sa passion, sa mort et sa résurrection glorieuse, a opéré la rémission de nos péchés et notre réconciliation avec Dieu, son Père et — grâce à lui — notre Père. La Parole que l'Église annonce, c'est le *Verbe* de Dieu fait homme, lui-même le sujet et l'objet de cette Parole. *La Bonne Nouvelle, c'est Jésus Christ.*

Comme le « Verbe s'est *fait chair* et [qu']il a habité parmi nous » (*Jn* 1, 14), ainsi la Bonne Nouvelle, la Parole de Jésus Christ annoncée aux nations *doit s'inscrire dans* le milieu de vie de ceux qui l'écoutent. L'inculturation est précisément l'insertion du message évangélique dans les cultures.[93] En effet, parce qu'elle a été intégrale et concrète,[94] l'incarnation du Fils de Dieu a été aussi une incarnation dans une culture déterminée.

61. Étant donné la relation étroite et organique qui existe entre Jésus Christ et la parole qu'annonce l'Église, l'inculturation du message ne peut pas ne pas entrer dans la « logique » propre au *Mystère de la Rédemption*. L'Incarnation du Verbe, en effet, n'est pas un moment isolé,

mais elle tend vers « l'Heure » de Jésus et le mystère pascal : « Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (Jn 12, 24). « Et moi — dit Jésus — une fois élevé de terre, j'attirerai tous les hommes à moi » (Jn 12, 32). Cet abaissement de soi, cette *kénose* nécessaire à l'exaltation, chemin de Jésus et de chacun de ses disciples (cf. Ph 2, 6-9), est éclairante pour la rencontre des cultures avec le Christ et son Évangile. « Chaque culture a besoin d'être transformée par les valeurs de l'Évangile à la lumière du mystère de Pâques ».[95]

C'est en considérant le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption que l'on doit opérer le discernement des valeurs et des anti-valeurs des cultures. Comme le Verbe de Dieu est devenu en tout semblable à nous, sauf dans le péché, ainsi l'inculturation de la Bonne Nouvelle intègre toutes les valeurs humaines authentiques en les purifiant du péché et en leur rendant la plénitude de leur sens.

L'inculturation a aussi des liens profonds avec le *mystère de la Pentecôte*. Grâce à l'effusion et à l'action de l'Esprit, qui unifie les dons et les talents, tous les peuples de la terre, en entrant dans l'Église, vivent une nouvelle Pentecôte, professent en leur langue l'unique foi en Jésus Christ et proclament les merveilles que le Seigneur a faites pour eux. L'Esprit, qui est sur le plan naturel source première de la sagesse des peuples, conduit l'Église, par sa lumière surnaturelle, dans la connaissance de la Vérité tout entière. À son tour, l'Église, accueillant les valeurs des différentes cultures, devient la « *sponsa ornata monilibus suis* », l'épouse qui se pare de ses bijoux (cf. Is 61, 10).

Critères et domaines de l'inculturation

62. Cette tâche est difficile et délicate, car elle met en jeu la fidélité de l'Église à l'Évangile et à la tradition apostolique dans une évolution constante des cultures. À juste titre, les Pères synodaux ont fait observer : « Au regard des rapides changements culturels, sociaux, économiques et politiques, nos Églises locales devront travailler à un processus d'inculturation toujours renouvelé [en respectant] les deux critères suivants : la compatibilité avec le message chrétien et la communion avec l'Église universelle [...]. Dans tous les cas, on doit prendre soin d'éviter tout syncrétisme ».[96]

«Cheminement vers une pleine évangélisation, l'inculturation vise à permettre à l'homme d'accueillir Jésus Christ dans l'intégralité de son être personnel, culturel, économique et politique, en vue de sa pleine et totale union à Dieu le Père, et d'une vie sainte sous l'action de l'Esprit Saint ».[97]

Tandis qu'il rend grâce à Dieu pour les fruits que les efforts d'inculturation ont déjà portés dans la vie des Églises du continent, notamment dans les antiques Églises orientales d'Afrique, le Synode a recommandé « aux évêques et aux Conférences épiscopales de tenir compte que l'inculturation

englobe tous les domaines de la vie de l'Église et de l'évangélisation : théologie, liturgie, vie et structure de l'Église. Tout ceci souligne le besoin d'une recherche dans le domaine des cultures africaines en toute leur complexité ». Le Synode a invité les pasteurs « à exploiter au maximum les nombreux pouvoirs que la discipline actuelle de l'Église accorde déjà à ce sujet ».[98]

Église Famille de Dieu

63. Non seulement le Synode a parlé de l'inculturation, mais il l'a appliquée en prenant, pour l'évangélisation de l'Afrique, l'idée-force de l'*Église Famille de Dieu*.^[99] Les Pères y ont vu une expression particulièrement appropriée de la nature de l'Église pour l'Afrique. L'image, en effet, met l'accent sur l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance.^[100] La nouvelle évangélisation visera donc à *édifier l'Église Famille*, en excluant tout ethnocentrisme et tout particularisme excessif, en prônant la réconciliation et une vraie communion entre les différentes ethnies, en favorisant la solidarité et le partage en ce qui concerne le personnel et les ressources entre Églises particulières, sans considérations indues d'ordre ethnique.^[101] « Il est vivement souhaité que les théologiens élaborent la théologie de l'Église Famille avec toute la richesse de son concept, en dégagant sa complémentarité avec d'autres images de l'Église ».^[102]

Cela suppose une réflexion approfondie sur le patrimoine biblique et traditionnel que le Concile Vatican II a présenté dans la Constitution dogmatique *Lumen gentium*. Ce texte admirable expose la doctrine sur l'Église en recourant à des images empruntées à l'Écriture comme Corps mystique, Peuple de Dieu, temple de l'Esprit, troupeau et bercail, maison où Dieu demeure avec les hommes. Selon le Concile, l'Église est l'épouse du Christ et notre mère, cité sainte et prémices du Royaume à venir. Il conviendra de tenir compte de ces images suggestives pour développer, selon les propositions du Synode, une ecclésiologie centrée sur le concept d'Église Famille de Dieu.^[103] On pourra apprécier alors, dans toute sa richesse et toute sa densité, l'affirmation qui est le point de départ de la Constitution conciliaire : « L'Église est, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et l'instrument de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ».^[104]

Domaines d'application

64. Dans la pratique, sans préjudice des traditions propres à chaque Église, latine ou orientale, « l'inculturation de la *liturgie*, pourvu qu'elle ne change rien aux éléments essentiels de celle-ci, devrait être poursuivie, pour que le peuple fidèle puisse mieux comprendre et vivre les célébrations liturgiques ».^[105]

Lorsque la doctrine est difficilement assimilable même après une longue période d'évangélisation, ou encore lorsque sa pratique pose de sérieux problèmes pastoraux, notamment dans la vie sacramentelle, le Synode réaffirme qu'il faut demeurer fidèle à l'enseignement de l'Église et en même temps respecter les personnes selon la justice et avec une vraie charité pastorale. Compte tenu de cela, il souhaite que les conférences épiscopales, de concert avec les universités et instituts catholiques, créent des commissions d'études, notamment pour ce qui est du mariage, de

la vénération des ancêtres et du monde des esprits, en vue d'examiner à fond tous les aspects culturels des problèmes posés du point de vue théologique, sacramentel, rituel et canonique.[106]

Dialogue

65. « L'attitude de dialogue est le mode d'être du chrétien à l'intérieur de sa communauté comme avec les autres croyants, et les hommes et les femmes de bonne volonté ».[107] *Le dialogue se pratiquera d'abord au sein même de l'Église Famille*, à tous les niveaux : entre les évêques, les conférences épiscopales ou assemblées de la hiérarchie et le Siège apostolique, entre les conférences ou assemblées épiscopales des différents pays du même continent et celles des autres continents et, dans chaque Église particulière, entre l'évêque, le presbytérium, les personnes consacrées, les agents pastoraux et les fidèles laïcs ; de même qu'entre les fidèles des différents rites au sein de la même Église. Le S.C.E.A.M. veillera à se doter « des structures et des moyens qui garantissent l'exercice de ce dialogue », [108] notamment pour favoriser une solidarité pastorale organique.

« Unis au Christ dans leur témoignage en Afrique, les catholiques sont invités à développer un *dialogue œcuménique* avec tous les frères baptisés des autres confessions chrétiennes, afin qu'advienne l'unité pour laquelle le Christ a prié et qu'ainsi leur service des populations du continent rende l'Évangile plus crédible aux yeux de ceux et de celles qui cherchent Dieu ».[109] Un tel dialogue pourra se concrétiser dans des initiatives comme la traduction œcuménique de la Bible, l'approfondissement théologique de certains aspects de la foi chrétienne, ou encore en rendant de concert un témoignage évangélique pour la justice, la paix et le respect de la dignité humaine. On veillera à créer à cet effet des commissions nationales et diocésaines pour l'œcuménisme.[110] Tous ensemble, les chrétiens sont responsables du témoignage à rendre à l'Évangile dans le continent. Les progrès de l'œcuménisme ont aussi pour fin de nous permettre de rendre plus efficace ce témoignage.

66. « Cet effort de dialogue se doit d'embrasser également les musulmans de bonne volonté. Les chrétiens ne sauraient oublier que beaucoup de musulmans entendent imiter la foi d'Abraham et vivre les exigences du Décalogue ».[111] À ce propos, le *Message du Synode* souligne que le Dieu vivant, Créateur du ciel et de la terre et Maître de l'histoire, est le Père de la grande famille humaine que nous formons. En tant que tel, Dieu veut que nous témoignions de lui dans le respect des valeurs et des traditions religieuses propres à chacun, travaillant ensemble pour la promotion humaine et le développement à tous les niveaux. Loin de vouloir être celui au nom duquel on tuerait d'autres hommes, il engage les croyants à se mettre ensemble au service de la vie, dans la justice et la paix.[112] On veillera donc particulièrement à ce que le dialogue islamo-chrétien respecte de part et d'autre l'exercice de la liberté religieuse avec tout ce qu'elle comporte, notamment les manifestations extérieures et publiques de la foi.[113] Chrétiens et musulmans sont appelés à promouvoir un dialogue exempt de tous les dangers qu'entraînent un irénisme de mauvais aloi ou un fondamentalisme militant, et à s'élever contre des politiques et des pratiques déloyales, ainsi que contre tout manque de réciprocité en matière de liberté religieuse.[114]

67. En ce qui concerne la religion traditionnelle africaine, un dialogue serein et prudent pourra, d'une part préserver d'influences négatives qui affectent la manière de vivre de nombreux catholiques, et, d'autre part, permettre l'assimilation de valeurs positives, telles que la croyance en un Être Suprême, Éternel, Créateur, Providence et juste Juge, qui s'harmonisent avec le contenu de la foi. Ces valeurs peuvent être considérées comme une *préparation évangélique*, car elles comprennent de précieuses *semences du Verbe*, qui sont susceptibles de conduire, comme elles l'ont déjà fait dans le passé, un grand nombre de personnes à « s'ouvrir à la plénitude de la Révélation en Jésus Christ à travers la proclamation de l'Évangile ». [115]

Aussi faut-il traiter avec beaucoup de respect et d'estime les adeptes de la religion traditionnelle, en évitant tout langage inadéquat et irrespectueux. À cet effet, les enseignements qui conviennent seront donnés dans les maisons de formation sacerdotales et religieuses sur la religion traditionnelle. [116]

Développement humain intégral

68. Le développement humain intégral — développement de tout homme et de tout l'homme, spécialement des plus pauvres et des plus déshérités de la communauté — se situe au cœur même de l'évangélisation. « Entre évangélisation et promotion humaine — développement, libération — il y a des liens profonds. Liens d'ordre anthropologique, parce que l'homme à évangéliser n'est pas un être abstrait, mais qu'il est sujet aux questions sociales et économiques. Liens d'ordre théologique, puisqu'on ne peut pas dissocier le plan de la Création du plan de la Rédemption qui, lui, atteint les situations très concrètes de l'injustice à combattre et de la justice à restaurer. Liens de cet ordre éminemment évangélique qui est celui de la charité : comment en effet proclamer le commandement nouveau sans promouvoir dans la justice et la paix la véritable, l'authentique croissance de l'homme ? » [117]

Aussi, lorsqu'il entama son ministère public à la synagogue de Nazareth, le Seigneur Jésus choisit, pour illustrer sa mission, le texte messianique du Livre d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la Bonne Nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur » (Lc 4, 18-19 ; cf. Is 61, 1-2).

Le Seigneur se considère donc comme envoyé pour soulager la misère des hommes et combattre toute forme de marginalisation. Il est venu *libérer* l'homme ; il est venu prendre nos infirmités et se charger de nos maladies. « De fait tout le ministère de Jésus est lié à l'attention de tous ceux qui, autour de lui, étaient touchés par la souffrance : personnes dans le deuil, paralytiques, lépreux, aveugles, sourds, muets (cf. Mt 8, 17) ». [118] « Il est impossible d'accepter que l'œuvre d'évangélisation puisse ou doive négliger les questions extrêmement graves, tellement agitées aujourd'hui, concernant la justice, la libération, le développement et la paix dans le monde » : [119] la libération que l'évangélisation annonce « ne peut pas se cantonner dans la simple et restreinte

dimension économique, politique, sociale ou culturelle, mais elle doit viser l'homme tout entier, dans toutes ses dimensions, jusques et y compris dans son ouverture vers l'absolu, même l'Absolu de Dieu ».[120]

Comme le dit avec pertinence le Concile Vatican II, « l'Église, en poursuivant la fin salvifique qui lui est propre, non seulement communique à l'homme la vie divine, mais répand également sa lumière, qui se réfléchit d'une certaine façon sur le monde entier, principalement par le fait qu'elle rétablit et ennoblit la dignité de la personne humaine, qu'elle affermit la cohésion de la société humaine, et qu'elle pénètre l'activité quotidienne des hommes d'une signification et d'un sens plus profonds. Ainsi, par chacun de ses membres et par toute la communauté qu'elle forme, l'Église croit pouvoir apporter un large concours pour que la famille humaine et son histoire deviennent plus humaines ».[121] L'Église annonce et commence à mettre en œuvre le Règne de Dieu à la suite de Jésus, car « la nature du Royaume est la communion de tous les êtres humains entre eux et avec Dieu ».[122] Ainsi « le Royaume est source de complète libération et de salut total pour les hommes : l'Église avance donc avec les hommes et vit dans une *solidarité* totale et intime avec leur histoire ».[123]

69. L'histoire des hommes prend tout son sens dans l'Incarnation du Verbe de Dieu qui est le fondement de la *dignité humaine* restaurée. C'est par le Christ, « Image du Dieu invisible, Premier-né de toute créature » (Col 1, 15), que l'homme a été racheté et, plus encore, « par son Incarnation, le Fils de Dieu lui-même s'est en quelque sorte uni à tout homme ».[124] Comment ne pas s'écrier avec saint Léon le Grand : « Chrétien, prends conscience de ta dignité ! »[125]

Annoncer le Christ, c'est donc *révéler à l'homme sa dignité inaliénable* que Dieu a rachetée par l'Incarnation de son Fils unique. Le Concile Vatican II déclare encore : « Comme l'Église, s'est vue chargée de manifester le mystère de ce Dieu qui est la fin ultime de l'homme, elle révèle en même temps à l'homme le sens de sa propre existence, c'est-à-dire le fond de la vérité sur l'homme ».[126]

Parce qu'il a cette dignité humaine incomparable, l'homme ne peut vivre dans des conditions de vie sociale, économique, culturelle et politique infra-humaines. Voilà le fondement théologique du combat pour la dignité humaine, pour la justice et la paix sociale, pour la promotion humaine, la libération et le développement intégral de l'homme et de tout homme. Voilà aussi pourquoi, du fait de cette dignité, le développement des peuples — au sein de chaque nation et dans les relations internationales — doit se réaliser de façon *solidaire*, ainsi que le disait fort bien mon prédécesseur Paul VI.[127] Dans cette perspective, il a pu déclarer : « Le développement est le nouveau nom de la paix ».[128] On peut donc dire à juste titre que « le développement intégral suppose le respect de la dignité humaine qui ne peut se réaliser que dans la justice et la paix ».[129]

Se faire la voix des sans-voix

70. Forts de la foi et de l'espérance dans le pouvoir salvifique de Jésus, les Pères du Synode ont conclu leurs travaux en renouvelant leur engagement d'être des instruments de ce salut dans les différents aspects de la vie des peuples d'Afrique. « L'Église — ont-ils déclaré — doit continuer à jouer son rôle prophétique et être la voix des sans voix », [130] afin que partout la dignité humaine soit reconnue à toute personne et que l'homme soit toujours au centre de tous les programmes gouvernementaux. Le Synode « interpelle la conscience des chefs d'État et des responsables de la chose publique pour qu'ils garantissent de plus en plus la libération et l'épanouissement de leurs populations ». [131] La paix des Nations est à ce prix.

L'évangélisation doit promouvoir les initiatives qui contribuent à développer et à *ennoblir* l'homme dans son existence spirituelle et matérielle. Il s'agit du développement de tout homme et de tout l'homme, pris non seulement isolément, mais aussi et surtout dans le cadre d'un développement solidaire et harmonieux de tous les membres d'une nation et de tous les peuples de la terre. [132]

Enfin l'évangélisation doit dénoncer et combattre tout ce qui avilit et détruit l'homme. « L'accomplissement du *ministère de l'évangélisation* dans le domaine social, qui fait partie de la *fonction prophétique* de l'Église, comprend aussi la dénonciation des maux et des injustices. Mais il convient de souligner que l'annonce est toujours plus importante que la dénonciation, et celle-ci ne peut faire abstraction de celle-là qui lui donne son véritable fondement et la force de la motivation la plus haute ». [133]

Moyens de communication sociale

71. « De tout temps, Dieu se caractérise par sa volonté de communiquer. Il le fait de différentes manières. À toute créature animée ou inerte il donne l'être. Avec l'homme, plus particulièrement, il noue des relations privilégiées. Après avoir, à maintes reprises et sous maintes formes, parlé jadis aux Pères par les prophètes, Dieu, en ces jours qui sont les derniers, nous a parlé par le Fils (*He 1, 1-2*) ». [134] Le Verbe de Dieu est, de par sa nature, parole, dialogue et communication. Il est venu restaurer la communication et les relations entre Dieu et les hommes, d'une part, et, d'autre part, celles des hommes entre eux.

Les médias ont retenu l'attention du Synode. Ils sont apparus sous deux aspects importants et complémentaires : comme univers culturel nouveau qui se constitue et comme un ensemble de moyens au service de la communication. Ils représentent d'abord une culture nouvelle qui a son langage propre et surtout ses valeurs et contre-valeurs spécifiques. À ce titre, ils ont besoin, comme toute culture, d'être évangélisés. [135]

Effectivement, de nos jours, les médias constituent non seulement un monde, mais toute une culture et une civilisation. C'est à ce monde aussi que l'Église est envoyée porter la Bonne Nouvelle du salut. Les hérauts de l'Évangile se doivent donc *d'entrer* dans ce monde pour se *pénétrer* de cette nouvelle civilisation et de cette culture, afin de *s'en servir* à bon escient. « Le premier aréopage des temps modernes est *le monde de la communication*, qui donne une unité à

l'humanité en faisant d'elle, comme on dit, un village global. Les médias ont pris une telle importance qu'ils sont, pour beaucoup de gens, le moyen principal d'information et de formation; ils guident et inspirent les comportements individuels, familiaux et sociaux ». [136]

La formation à l'utilisation des médias est une nécessité, non seulement *pour le prédicateur* de l'Évangile, qui doit, entre autres, maîtriser *le genre littéraire* médiatique, mais aussi *pour le lecteur, l'auditeur et le téléspectateur* qui, formés à l'intelligence du style médiatique, doivent en saisir les apports avec discernement et esprit critique.

En Afrique, où *la transmission orale* est une des caractéristiques de la culture, cette formation revêt une importance capitale. Ce type de communication doit rappeler aux pasteurs, notamment aux évêques et aux prêtres, que l'Église est envoyée pour *parler*, pour prêcher l'Évangile par la parole et par les actes. Elle *ne peut donc se taire*, au risque de manquer à sa mission ; à moins que, dans certaines circonstances, le silence ne soit lui-même une manière de parler et de témoigner. Il nous faut toujours proclamer à temps et à contretemps (cf. *2 Tm 4, 2*), mais dans le souci d'édifier, dans la charité et la vérité.

CHAPITRE IV

VERS LE TROISIÈME MILLÉNAIRE CHRÉTIEN

I. Les défis actuels

72. L'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques a été convoquée pour permettre à l'Église de Dieu, répandue dans ce continent, de réfléchir à sa mission évangélisatrice en vue du troisième millénaire et de mettre en œuvre, comme je l'ai rappelé, « une solidarité pastorale organique dans tout le territoire africain et les îles adjacentes ». [137] Une telle mission comporte, ainsi qu'il a déjà été dit, *des urgences et des défis, dus aux mutations profondes et rapides que connaissent les sociétés africaines* et aux effets d'une civilisation qui devient planétaire.

La nécessité du Baptême

73 La première urgence est naturellement l'évangélisation elle-même. D'une part, l'Église doit assimiler et vivre toujours mieux le message que le Seigneur lui a confié. D'autre part, ce message, elle doit en témoigner et l'annoncer à tous ceux qui ne connaissent pas encore Jésus Christ. Car c'est pour eux que le Seigneur a dit aux Apôtres : « *Allez donc, de toutes les nations faites des disciples* » (*Mt 28, 19*).

Comme à la Pentecôte, la prédication du kérygme a pour finalité naturelle d'amener celui qui l'écoute à la *metanoia* et au *Baptême* : « L'annonce de la Parole de Dieu est ordonnée à la *conversion chrétienne*, c'est-à-dire à l'adhésion pleine et sincère au Christ et à son Évangile par la foi ».[138] La conversion au Christ, par ailleurs, « est liée au Baptême, non seulement dans la pratique de l'Église mais parce que c'est la volonté du Christ, qui a demandé de faire des disciples de toutes les nations et de les baptiser (cf. *Mt 28, 19*), et aussi en raison de l'exigence intrinsèque de recevoir la plénitude de la vie en lui : "*En vérité, en vérité, je te le dis — déclare Jésus à Nicodème —, à moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu*" (*Jn 3, 5*). Le Baptême, en effet, nous fait naître à la vie d'enfants de Dieu ; il nous unit à Jésus Christ ; il nous confère l'onction dans l'Esprit Saint. Le Baptême n'est pas seulement le sceau de la conversion, un *signe extérieur* qui la fait voir et l'atteste ; c'est *le sacrement qui signifie et opère* cette nouvelle naissance dans l'Esprit, crée des liens réels et indissolubles avec la Trinité, rend membre du Corps du Christ qui est l'Église ».[139] Un itinéraire de conversion qui n'irait pas jusqu'au baptême s'arrêterait à mi-chemin.

Il est vrai que les hommes au cœur droit qui, sans aucune faute de leur part, n'ont pas été rejoints par l'annonce de l'Évangile, mais qui vivent en accord avec leur conscience selon la loi de Dieu, seront sauvés par et dans le Christ. Pour tout être humain, en effet, demeure toujours l'appel *actuel* de Dieu, qui attend d'être reconnu et accueilli (cf. *1 Tm 2, 4*). C'est justement pour que soient favorisés cet accueil et cette reconnaissance qu'il est demandé aux disciples du Christ de ne pas s'accorder de repos avant que tous aient reçu l'heureuse annonce du salut.

Urgence de l'évangélisation

74. Le nom de Jésus Christ, en effet, est le seul par lequel nous pouvons être sauvés (cf. *Ac 4, 12*). Puisqu'il y a en Afrique des millions de personnes non encore évangélisées, l'Église est confrontée à la tâche nécessaire et urgente de *proclamer la Bonne Nouvelle à tous, et de conduire ceux qui l'écoutent au Baptême et à la vie chrétienne*. « L'urgence de l'activité missionnaire résulte de *la nouveauté radicale de la vie* apportée par le Christ et vécue par ses disciples. Cette vie nouvelle est un don de Dieu, et il est demandé à l'homme de l'accueillir et de le développer, s'il veut se réaliser selon sa vocation intégrale en se conformant au Christ ».[140] Cette vie nouvelle dans la nouveauté radicale de l'Évangile comporte aussi des ruptures avec les mœurs et la culture de n'importe quel peuple de la terre, car l'Évangile n'est jamais le produit d'un terroir, il vient toujours « d'ailleurs », d'en-haut. Pour les baptisés, le grand défi restera toujours celui de la cohérence d'une existence chrétienne conforme aux engagements de leur baptême, qui signifie mort au péché et résurrection quotidienne pour une vie nouvelle (cf. *Rm 6, 4-5*). Sans une telle cohérence, les disciples du Christ ne pourront que difficilement être « *sel de la terre* » et « *lumière du monde* » (*Mt 5, 13.14*). Si l'Église en Afrique s'engage vigoureusement et sans hésitation sur cette voie, la Croix pourra être plantée partout dans le continent pour le salut des peuples qui n'ont pas peur d'ouvrir les portes au Rédempteur.

Importance de la formation

75. Dans tous les secteurs de la vie de l'Église, la formation est d'une importance capitale. Personne, en effet, ne peut

clairement connaître les vérités de foi qu'il n'a jamais apprises ni poser des actes auxquels il n'a jamais été initié. C'est pourquoi « la communauté entière a besoin d'être préparée, motivée et renforcée pour l'évangélisation, chacun selon son rôle spécifique au sein de l'Église ». [141] Ceci inclut les évêques, les prêtres, les membres des instituts de vie consacrée, des sociétés de vie apostolique et des instituts séculiers, et tous les fidèles laïcs.

La formation missionnaire occupera une place de choix. Elle « est l'œuvre de l'Église locale avec l'aide des missionnaires et de leurs instituts, ainsi que du personnel des jeunes Églises. Cette tâche doit être considérée non pas comme marginale mais comme centrale dans la vie chrétienne ». [142]

Le programme de formation doit inclure, en particulier, la formation des laïcs à jouer pleinement leur rôle d'animation chrétienne de l'ordre temporel (politique, culturel, économique, social), qui est une caractéristique de la vocation séculière du laïcat. On encouragera les fidèles laïcs compétents et motivés à s'engager dans la politique, [143] dans laquelle, en exerçant correctement des charges publiques, ils pourront « travailler au bien commun et, en même temps, préparer la voie à l'Évangile ». [144]

Approfondissement de la foi

76. L'Église en Afrique, pour être évangélisatrice, doit « commencer par s'évangéliser elle-même. [...] Elle a besoin d'écouter sans cesse ce qu'elle doit croire, ses raisons d'espérer, le commandement nouveau de l'amour. Peuple de Dieu immergé dans le monde et souvent tenté par les idoles, elle a toujours besoin d'entendre proclamer les grandes œuvres de Dieu ». [145]

Aujourd'hui en Afrique, « la formation à la foi [...] est trop souvent restée au stade élémentaire, et les sectes mettent facilement à profit cette ignorance ». [146] L'approfondissement de la foi est urgent « en ce sens que l'évolution rapide de la société fait surgir des défis nouveaux, [...] avec notamment les phénomènes de déracinement familial, d'urbanisation, de désœuvrement, et avec les séductions matérialistes de toute sorte, une certaine sécularisation et un ébranlement intellectuel accentué par l'avalanche d'idées insuffisamment critiquées et par l'influence des médias ». [147]

La force du témoignage

77. La formation doit permettre aux chrétiens d'acquérir non seulement une habileté technique pour mieux transmettre le contenu de la foi, mais encore une profonde conviction personnelle pour en témoigner efficacement dans la vie. Tous les prédicateurs de l'Évangile chercheront à agir en totale docilité à l'Esprit « qui, aujourd'hui comme aux débuts de l'Église, agit en chaque évangéliste qui se laisse posséder et conduire par lui ». [148] « Les techniques d'évangélisation sont bonnes, mais les plus perfectionnées ne sauraient remplacer l'action discrète de l'Esprit. La préparation la plus raffinée de l'évangéliste n'opère rien sans lui. Sans lui, la dialectique la plus convaincante est impuissante sur l'esprit des hommes. Sans lui, les schémas sociologiques ou psychologiques les plus élaborés se révèlent vite dépourvus de valeur

».[149]

Un vrai témoignage de la part des croyants est essentiel aujourd'hui en Afrique pour proclamer la foi de manière authentique. En particulier, il faut que les croyants donnent le témoignage d'un amour mutuel sincère. « La vie éternelle, c'est qu' "ils te connaissent, toi, le seul véritable Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ" (Jn 17, 3). Le but dernier de la mission est de faire participer à la communion qui existe entre le Père et le Fils : les disciples doivent vivre entre eux l'unité, demeurant dans le Père et le Fils, afin que le monde reconnaisse et croie (cf. Jn 17, 21-23). C'est là un texte missionnaire significatif ! Il fait comprendre qu'on est missionnaire avant tout par *ce que l'on est*, en tant que membre de l'Église qui vit profondément l'unité dans l'amour, avant de l'être par *ce que l'on dit* ou par *ce que l'on fait* ».[150]

Inculturer la foi

78. À cause de sa profonde conviction que « *la synthèse entre culture et foi n'est pas seulement une exigence de la culture mais aussi de la foi* » parce que « une foi qui ne devient pas culture est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, entièrement pensée et fidèlement vécue », [151] l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques considère l'inculturation comme une priorité et une urgence dans la vie des Églises particulières en Afrique : c'est surtout par là que l'Évangile pourra s'enraciner solidement dans les communautés chrétiennes du continent. À la suite du Concile Vatican II, [152] les Pères du Synode ont considéré l'inculturation comme un processus qui embrasse toute l'étendue de la vie chrétienne — théologie, liturgie, coutumes et structures — évidemment sans porter atteinte à la loi divine et à la grande discipline de l'Église, confirmées au cours des siècles par des fruits extraordinaires de vertu et d'héroïsme. [153]

Le défi de l'inculturation en Afrique consiste à faire en sorte que les disciples du Christ puissent assimiler toujours mieux le message évangélique, restant cependant fidèles à toutes les valeurs africaines authentiques. Inculturer la foi dans tous les domaines de la vie chrétienne et humaine constitue donc une tâche difficile, qu'on ne peut accomplir qu'avec l'assistance de l'Esprit du Seigneur qui conduit l'Église dans la vérité tout entière (cf. Jn 16, 13).

Une communauté réconciliée

79. Le défi du dialogue est, au fond, le défi de la transformation des relations entre les hommes, les nations et les peuples, dans la vie religieuse, politique, économique, sociale et culturelle. C'est le défi de l'amour du Christ pour tous les hommes, amour que le disciple doit reproduire dans sa vie : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35).

« L'Évangélisation continue le dialogue de Dieu avec l'humanité, qui atteint son sommet dans la personne de Jésus Christ ».[154] Par la Croix, en sa personne il a tué la haine (cf. Ep 2, 16) qui divise et éloigne les hommes les uns des autres.

Or, en dépit de la civilisation contemporaine du « village global », en Afrique comme ailleurs dans le monde, l'esprit de dialogue, de paix et de réconciliation est loin d'habiter le cœur de tous les hommes. Les guerres, les conflits, les attitudes racistes et xénophobes dominent encore trop le monde des relations humaines.

L'Église en Afrique éprouve la nécessité de devenir pour tous un lieu d'une authentique *réconciliation*, grâce au témoignage rendu par ses fils et ses filles. Ainsi, pardonnés et réconciliés, ceux-ci pourront apporter au monde le pardon et la réconciliation que le Christ, qui est notre Paix (cf. *Ep* 2, 14), offre à l'humanité par son Église. Faute de quoi, le monde ressemblera toujours davantage à un champ de bataille, où ne comptent que les intérêts égoïstes et où règne la *loi de la force* qui éloigne l'humanité de la *civilisation de l'Amour* espérée.

II. La famille

Évangéliser la famille

80. « L'avenir du monde et de l'Église passe par la famille ».[155] En effet, non seulement la famille est la première cellule de la communauté ecclésiale vivante, mais aussi celle de la société. En Afrique en particulier, la famille représente le premier pilier de l'édifice social. C'est pourquoi le Synode considère l'évangélisation de la famille africaine comme une des priorités majeures, si l'on veut qu'elle assume à son tour le rôle de *sujet actif* dans la perspective de l'évangélisation des familles par les familles.

Du point de vue pastoral, cela constitue un réel défi, étant donné les difficultés d'ordre politique, économique, social et culturel auxquelles les foyers doivent faire face en Afrique, dans le cadre des mutations importantes de la société contemporaine. Tout en adoptant des valeurs positives de la modernité, la famille africaine devra préserver ses valeurs essentielles.

La Sainte Famille comme modèle

81. À ce propos, la Sainte Famille, qui selon l'Évangile (cf. *Mt* 2, 14-15), a vécu quelque temps en Afrique, est le « *prototype et l'exemple de toutes les familles chrétiennes* », [156] « *le modèle et la source spirituelle* » pour toute famille chrétienne. [157]

Pour reprendre les paroles du Pape Paul VI, pèlerin en Terre sainte, « Nazareth est l'école où l'on commence à comprendre la vie de Jésus : l'école de l'*Évangile*. [...] À cette école, on comprend la nécessité d'avoir une discipline spirituelle, si l'on veut [...] devenir disciple du Christ ». [158] Dans sa profonde méditation sur le mystère de Nazareth, Paul VI invite à recueillir une leçon de *silence*, une leçon de *vie familiale*, une leçon de *travail*. Dans la maison de Nazareth, chacun vit sa mission en parfaite harmonie avec celle des autres membres de la Sainte Famille.

Dignité et rôle de l'homme et de la femme

82. La dignité de l'homme et de la femme provient du fait que, quand Dieu créa l'homme, « à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Gn 1, 27). Autant l'homme que la femme sont créés « à la ressemblance de Dieu », c'est-à-dire doués d'intelligence et de volonté et, dès lors, de liberté, ce que montre le récit sur le péché des premiers parents (cf. Gn 3). Le psalmiste chante en ces termes la dignité incomparable de l'homme : « À peine le fis-tu moindre qu'un dieu ; tu le couronnes de gloire et de beauté pour qu'il domine sur l'œuvre de tes mains; tout fut mis par toi sous ses pieds » (Ps 8, 6-7).

Créés l'un et l'autre à la ressemblance de Dieu, l'homme et la femme, quoique différents, sont *essentiellement égaux* du point de vue de l'humanité. « Depuis le début, tous les deux sont des personnes, à la différence des autres êtres vivants du monde qui les entoure. La femme est un autre "moi" dans leur commune humanité », [159] et chacun est une aide pour l'autre (cf. Gn 2, 18-25).

«En créant l'être humain "homme et femme", Dieu donne la dignité personnelle d'une manière égale à l'homme et à la femme, en les enrichissant des droits inaliénables et des responsabilités propres à la personne humaine ». [160] Le Synode a déploré des coutumes et des pratiques africaines « qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû » [161] et a demandé que l'Église en Afrique s'efforce de promouvoir la sauvegarde de ces droits.

Dignité et rôle du mariage

83. Dieu, Père, Fils et Esprit Saint, est Amour (cf. 1 Jn 4, 8). « La communion entre Dieu et les hommes trouve son accomplissement définitif en Jésus Christ, l'époux qui aime et qui se donne comme Sauveur de l'humanité en se l'unissant comme son corps. Il révèle la vérité originelle du mariage, la vérité du "commencement" et, en libérant l'homme de la dureté du cœur, le rend capable de la réaliser entièrement. Cette révélation parvient à la plénitude définitive dans le don d'amour que le Verbe de Dieu fait à l'humanité en assumant la nature humaine et dans le sacrifice que Jésus Christ fait de lui-même sur la croix pour son épouse, l'Église. Dans ce sacrifice se manifeste entièrement le dessein que Dieu a imprimé dans l'humanité de l'homme et de la femme depuis leur création (cf. Ep 5, 32-33) ; le mariage des baptisés devient ainsi *le symbole réel de l'Alliance nouvelle et éternelle*, scellée dans le sang du Christ ». [162]

L'amour mutuel de l'époux et de l'épouse baptisés représente l'amour du Christ et de l'Église. Signe de cet amour du Christ, le mariage est un *sacrement de la nouvelle alliance* : « Les époux sont pour l'Église le *rappel permanent* de ce qui est advenu sur la croix. Ils sont l'un pour l'autre et pour leurs enfants des *témoins* du salut dont le sacrement les rend participants. Le mariage, comme tout sacrement, est un mémorial, une actualisation et une prophétie de l'événement du salut ». [163]

Il est donc un état de vie, une voie de sainteté chrétienne, une vocation qui doit conduire à la résurrection glorieuse et au Royaume, où l' « on ne prend ni femme ni mari » (Mt 22, 30). C'est pourquoi le mariage suppose un amour indissoluble ; grâce à sa stabilité, il peut contribuer efficacement à la pleine réalisation de la vocation baptismale des époux.

Sauver la famille africaine

84. Un grand nombre d'interventions dans la salle du Synode ont fait état des menaces qui pèsent sur la famille africaine aujourd'hui. Les inquiétudes des Pères synodaux étaient d'autant plus justifiées que le document préparatoire d'une conférence des Nations Unies, qui devait se tenir au mois de septembre au Caire, en terre africaine, semblait de toute évidence vouloir adopter des résolutions qui contrediraient de nombreuses valeurs familiales africaines. Aussi, faisant leurs propres préoccupations exprimées à cette conférence ainsi qu'à tous les chefs d'État du monde,^[164] ils lancèrent un pressant appel, pour que soit sauvée la famille africaine : « Ne laissez pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre ! Ne laissez pas l'Année internationale de la famille devenir l'année de la destruction de la famille ! »,^[165] s'écrièrent-ils.

La famille ouverte à la société

85. Le mariage, de par sa nature, transcende le couple, puisqu'il a pour mission spéciale de perpétuer l'humanité. De même, par nature, la famille dépasse les limites du foyer : elle est orientée vers la société. « La famille a des liens organiques et vitaux avec la société parce qu'elle en constitue le fondement et qu'elle la sustente sans cesse en réalisant son service de la vie : c'est au sein de la famille, en effet, que naissent les citoyens et dans la famille qu'ils font le premier apprentissage des vertus sociales, qui sont pour la société l'âme de sa vie et de son développement. Ainsi donc, en raison de sa nature et de sa vocation, la famille, loin de se replier sur elle-même, s'ouvre aux autres familles et à la société et remplit son rôle social ». ^[166]

Dans cet ordre d'idées, l'Assemblée spéciale pour l'Afrique affirme que la finalité de l'évangélisation est d'édifier l'Église famille de Dieu, anticipation, bien qu'imparfaite, du Royaume sur la terre. Les familles chrétiennes d'Afrique deviendront alors de véritables « Églises domestiques », contribuant au progrès de la société vers une vie plus fraternelle. Ainsi s'opérera la transformation des sociétés africaines par l'Évangile.

CHAPITRE V

« VOUS SEREZ MES TÉMOINS » EN AFRIQUE

Témoignage et sainteté

86. Tous les défis signalés jusqu'à présent montrent combien l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques était opportune : la tâche de l'Église en Afrique est immense, tous doivent y collaborer. Le *témoignage* en est l'élément central. Le Christ interpelle ses disciples en Afrique et leur donne le mandat qu'il confia aux apôtres le jour de l'Ascension : « Vous serez mes témoins » (Ac 1, 8) en Afrique.

87. L'annonce de la Bonne Nouvelle par la parole et par les actes ouvre les cœurs au désir de *la*

sainteté, à la configuration au Christ. Saint Paul, dans sa première Lettre aux Corinthiens, s'adresse « à ceux qui ont été sanctifiés dans le Christ Jésus, appelés à être saints avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de Jésus Christ notre Seigneur » (1, 2). La prédication de l'Évangile a pour but également de construire l'Église de Dieu, dans la perspective de la royauté que le Christ remettra au Père à la fin des temps (cf. 1 Co 15, 24).

«L'entrée dans le Royaume de Dieu demande une transformation de mentalité (*metanoia*) et de comportement et une vie de témoignage en paroles et en actes, nourrie au sein de l'Église par la réception des sacrements, particulièrement l'Eucharistie, le sacrement du salut ».[167]

L'inculturation par laquelle la foi pénètre la vie des personnes et de leurs communautés d'origine est aussi une voie vers la sainteté. D'une manière analogue à l'Incarnation où le Christ a assumé l'humanité à l'exception du péché, par l'inculturation le message chrétien assimile les valeurs de la société à laquelle il est annoncé, écartant ce qui est marqué par le péché. Si une communauté ecclésiale sait intégrer les valeurs positives d'une culture déterminée, elle sera l'instrument de leur ouverture à la sainteté chrétienne. Une inculturation conduite avec sagesse purifie et élève les cultures des différents peuples.

De ce point de vue, *la liturgie* est appelée à jouer un rôle important. En tant que manière efficace de proclamer et de vivre les mystères du salut, elle peut réellement contribuer à élever et à enrichir les manifestations spécifiques de la culture d'un peuple déterminé. Suivant des modèles artistiques de valeur, il reviendra donc à l'autorité compétente de veiller à l'inculturation des éléments liturgiques qui, à la lumière des normes en vigueur, peuvent être modifiés.[168]

I. Agents de l'évangélisation

88. L'évangélisation a besoin d'agents. Car « comment invoquer [le Seigneur] sans d'abord croire en Lui ? Comment croire sans d'abord l'entendre ? Et comment entendre sans prédicateur ? Et comment prêcher sans être d'abord envoyé ? » (*Rm* 10, 14-15). L'annonce de l'Évangile ne peut se réaliser pleinement que grâce à la contribution de tous les croyants, à tous les niveaux de l'Église universelle et locale.

Il revient à cette dernière, c'est-à-dire à l'Église particulière placée sous la responsabilité de l'évêque, de coordonner les activités de l'évangélisation, en rassemblant les fidèles, en les confirmant dans la foi grâce aux prêtres et aux catéchistes, en les soutenant dans l'accomplissement de leurs missions respectives. À cette fin, le diocèse veillera à instituer les structures nécessaires de rencontre, de dialogue et d'organisation. En s'appuyant sur elles, l'évêque pourra orienter utilement le travail des prêtres, des religieux, des religieuses et des laïcs, respectant les dons et les charismes de chacun, pour les mettre au service d'une pastorale adaptée et dynamique. À cet égard, les différents conseils prévus par le droit canonique seront d'une grande utilité.

Communautés ecclésiales vivantes

89. Les Pères ont reconnu d'emblée que l'Église Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites. Ces communautés ont été caractérisées de manière synthétique par l'Assemblée : elles devront être d'abord les lieux de leur propre évangélisation, pour porter ensuite la Bonne Nouvelle aux autres ; elles devront donc être des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de responsabilisation des membres eux-mêmes, d'apprentissage de la vie en Église, de réflexion sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile. Et surtout on s'y efforcera de vivre l'amour universel du Christ, qui surpasse les barrières des solidarités naturelles des clans, des tribus ou d'autres groupes d'intérêt.[169]

Laïcat

90. On aidera les laïcs à prendre de plus en plus conscience de leur rôle dans l'Église et à honorer ainsi leur mission de baptisés et de confirmés, suivant l'enseignement de l'exhortation apostolique post-synodale *Christifideles laici* [170] et de l'encyclique *Redemptoris missio*. [171] On formera les laïcs à cette fin grâce à la mise sur pied d'écoles ou de centres de formation biblique et pastorale. Dans le même ordre d'idées, les décideurs chrétiens seront soigneusement préparés à leurs tâches politiques, économiques et sociales par une solide formation à la doctrine sociale de l'Église, pour être des témoins fidèles dans leur milieu d'action. [172]

Catéchistes

91. « Le rôle des catéchistes a été et demeure déterminant dans l'implantation et l'expansion de l'Église en Afrique. Le Synode recommande que les catéchistes non seulement bénéficient d'une parfaite formation initiale [...], mais aussi continuent à recevoir une formation doctrinale, ainsi qu'un soutien moral et spirituel ». [173] Autant les évêques que les prêtres suivront attentivement leurs catéchistes et veilleront à ce qu'ils jouissent de conditions de vie et de travail dignes, pour le bon accomplissement de leur mission. Au sein de la communauté chrétienne, leur charge sera reconnue et honorée.

La famille

92. Le Synode a lancé explicitement un appel pour que chaque famille chrétienne africaine devienne « un lieu privilégié de témoignage évangélique », [174] une véritable « Église domestique », [175] une communauté qui croit et qui évangélise, [176] une communauté en dialogue avec Dieu [177] et une communauté prête à servir l'homme avec générosité. [178] « C'est au sein de la famille que les parents sont "par la parole et par l'exemple [...] pour leurs enfants les premiers hérauts de la foi" ». [179] « C'est ici que s'exerce de façon privilégiée le *sacerdoce baptismal* du père de famille, de la mère, des enfants, de tous les membres de la famille, "par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâce, le témoignage d'une vie sainte, et par leur renoncement et leur charité effective". Le foyer est ainsi la première école de vie chrétienne et une "école d'enrichissement humain" ». [180]

Les parents veilleront à l'éducation chrétienne de leurs enfants. Avec l'aide de familles chrétiennes solides, épanouies et dévouées, les diocèses planifieront l'apostolat familial dans le cadre de la

pastorale d'ensemble. En tant qu'« Église domestique », construite sur les bases culturelles solides et les riches valeurs de la tradition familiale africaine, la famille chrétienne est appelée à être une cellule puissante de témoignage chrétien, dans la société marquée par des mutations rapides et profondes. Le Synode a ressenti cette interpellation avec une urgence particulière dans le contexte de l'Année de la Famille que l'Église célébrait alors en union avec l'ensemble de la communauté internationale.

Jeunes

93. L'Église en Afrique sait bien que la jeunesse n'est pas seulement le présent mais surtout l'avenir de l'humanité. Il faut donc aider les jeunes à vaincre les obstacles à leur épanouissement, tels que l'analphabétisme, le désœuvrement, la faim et la drogue.[181] Et pour affronter ces défis, on appellera les jeunes à être évangélistes de leur milieu. Personne ne le sera mieux qu'eux. Il est nécessaire que la *pastorale de la jeunesse* soit explicitement présente dans la pastorale d'ensemble des diocèses et des paroisses, de manière à fournir aux jeunes l'occasion de découvrir très tôt la valeur du don de soi, chemin primordial pour l'épanouissement de la personne ».[182] À ce propos, la célébration de la Journée mondiale de la Jeunesse se présente comme un moyen privilégié de pastorale de la jeunesse contribuant à leur formation par la prière, l'étude et la réflexion.

Hommes et femmes consacrés

94. « Dans une Église Famille de Dieu, la *vie consacrée* a un rôle particulier, non seulement pour indiquer à tous l'appel à la sainteté, mais aussi pour témoigner de la vie fraternelle dans la communauté. Par conséquent les consacrés sont invités à répondre à la vocation à laquelle ils sont appelés, dans un esprit de communion et de collaboration avec leurs évêques respectifs, le clergé et les laïcs ».[183]

Dans les circonstances actuelles de la mission en Afrique, il est urgent de promouvoir les vocations religieuses de vie contemplative et active, choisies avec un grand discernement. On leur ménagera une solide formation humaine, spirituelle et doctrinale, apostolique et missionnaire, biblique et théologique. Cette formation sera renouvelée au cours des années, de manière continue et régulière. Pour la fondation de nouveaux Instituts religieux, on procédera avec une grande prudence et un discernement attentif, en se référant aux critères indiqués par le Concile Vatican II et aux normes canoniques en vigueur.[184] Une fois fondés, on les aidera à acquérir leur personnalité juridique et à jouir de leur autonomie dans les finances et les œuvres propres.

L'Assemblée synodale, après avoir demandé aux « instituts religieux qui n'ont pas de maisons en Afrique » de ne pas se sentir autorisés à y « chercher de nouvelles vocations sans un dialogue préalable avec l'Ordinaire du lieu », [185] a ensuite exhorté les responsables des Églises locales, de même que ceux des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique, à promouvoir entre eux le dialogue, afin de créer, dans l'esprit de l'Église Famille, des groupes mixtes de concertation comme témoignage de fraternité et signe d'unité au service de la mission commune.[186] Dans cette perspective, j'ai aussi reçu l'invitation des Pères synodaux à réviser, si

c'est nécessaire, certains points du document *Mutuæ relationes*,^[187] pour une meilleure définition de la place de la vie religieuse dans l'Église locale.^[188]

Futurs prêtres

95. « Aujourd'hui plus que jamais — ont affirmé les Pères synodaux —, l'on aura soin de former nos *futurs prêtres* aux vraies valeurs culturelles de leur pays, au sens de l'honnêteté, de la responsabilité et de la parole donnée. Ils seront formés de manière à revêtir les qualités de représentants du Christ, de vrais serviteurs et animateurs des communautés chrétiennes [...], de manière à être des prêtres spirituellement solides et disponibles, dévoués à la cause de l'Évangile, capables de gérer avec transparence les biens de l'Église, et de mener une vie simple en conformité avec leur milieu ».^[189] Tout en respectant les traditions propres aux Églises orientales, que les séminaristes soient formés de manière à ce qu'ils « acquièrent une maturité affective et qu'ils aient des idées claires et une conviction intime sur l'indissociabilité du célibat et de la chasteté du prêtre » ;^[190] en outre, « qu'ils reçoivent une formation adéquate sur le sens et la place de la consécration au Christ dans le sacerdoce ».^[191]

Diacres

96. Là où les conditions pastorales se prêtent à l'estime et à la compréhension de ce ministère antique dans l'Église, les conférences et les assemblées épiscopales étudieront la manière la plus adaptée de promouvoir et d'encourager le diaconat permanent « comme ministère ordonné et aussi comme agent d'évangélisation ».^[192] Et, là où les diacres existent déjà, on fera en sorte qu'ils bénéficient d'une mise à jour méthodique et complète de leur formation.

Prêtres

97. Profondément reconnaissant à tous les prêtres, diocésains et membres d'Instituts, pour l'œuvre apostolique qu'ils accomplissent, et conscient des exigences de l'évangélisation des peuples d'Afrique et de Madagascar, le Synode a exhorté les prêtres à « la fidélité à leur vocation, dans un don total à leur mission et en pleine communion avec leur évêque ».^[193] Quant aux évêques, ils veilleront à la formation permanente des prêtres, notamment dans les premières années de ministère,^[194] et ils les aideront en particulier à approfondir le sens du célibat et à y persévérer dans une adhésion fidèle, « en reconnaissant la grandeur de ce don que le Père leur a accordé et que le Seigneur exalte si ouvertement, et en ayant devant les yeux les grands mystères signifiés et réalisés par le célibat ».^[195] Dans cette formation, on sera aussi attentif aux saines valeurs du milieu de vie des prêtres. Il convient de rappeler en outre que le Concile Vatican II a encouragé les prêtres à « une certaine vie commune », ou à une certaine communauté de vie, dans les différentes formes répondant à leurs besoins concrets personnels et pastoraux. Cela contribuera à favoriser la vie spirituelle et intellectuelle, l'action apostolique et pastorale, la charité et la sollicitude réciproques, en particulier à l'égard des prêtres âgés, malades ou en difficulté.^[196]

Évêques

98. Les évêques eux-mêmes prendront grand soin de paître l'Église que Dieu s'est acquise par le sang de son propre Fils en accomplissant la charge que l'Esprit Saint leur a conférée (cf. *Ac* 20, 28). Suivant la recommandation conciliaire,

ils « s'appliquent à leur charge apostolique comme des témoins du Christ devant tous les hommes ».[197] En collaboration confiante avec le presbytérium et les autres agents pastoraux, ils exercent personnellement l'irremplaçable service de l'unité dans la charité, en remplissant avec sollicitude leurs fonctions d'enseignement, de sanctification et de gouvernement pastoral. En outre, ils ne manqueront pas d'approfondir leur culture théologique et de fortifier leur vie spirituelle, en prenant part, autant que possible, aux sessions d'*aggiornamento* et de formation organisées par les Conférences épiscopales ou le Siège apostolique.[198] Ils se rappelleront en particulier que, selon la remarque de saint Grégoire le Grand, le pasteur est la lumière de ses fidèles, avant tout par une conduite morale exemplaire et empreinte de sainteté.[199]

II. Structures d'évangélisation

99. Il est heureux et réconfortant de constater que « les fidèles laïcs sont de plus en plus associés à la mission de l'Église en Afrique et à Madagascar », grâce notamment « au dynamisme des mouvements d'action catholique, des associations d'apostolat, et des nouveaux mouvements de spiritualité. Les Pères du Synode ont vivement souhaité que cet élan se poursuive et se développe à tous les niveaux du laïcat, qu'il s'agisse des adultes, des jeunes ou des enfants ».[200]

Paroisses

100. La paroisse est par nature le milieu de vie et le lieu de culte habituel des fidèles, où ceux-ci peuvent exprimer et mettre en œuvre les initiatives que la foi et la charité chrétiennes de la communauté des croyants suggèrent. Elle est le lieu où se manifeste *la communion des divers groupes et mouvements* qui doivent y trouver soutien spirituel et appui matériel. Prêtres et laïcs veilleront à ce que la vie de la paroisse soit harmonieuse, dans le cadre d'une Église Famille où tous sont « assidus à l'enseignement des apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières » (Ac 2, 42).

Mouvements et associations

101. L'union fraternelle pour un témoignage vivant de l'Évangile sera aussi la finalité des mouvements apostoliques et des associations à caractère religieux. Les fidèles laïcs y trouvent, en effet, une occasion privilégiée d'être le levain dans la pâte (cf. Mt 13, 33), notamment en ce qui concerne la gestion du temporel selon Dieu et le combat pour la promotion de la dignité humaine, la justice et la paix.

Écoles

102. « Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre jeunes de religions et de milieux sociaux différents ».[201] Aussi l'Église en Afrique et à Madagascar s'emploiera-t-elle à promouvoir « l'école pour tous »[202] dans le cadre de l'école catholique, sans négliger « l'éducation chrétienne des élèves des écoles non catholiques. Aux universitaires doit être dispensé un programme de formation religieuse correspondant à leur niveau d'étude ».[203] Tout cela suppose la formation humaine,

culturelle et religieuse des éducateurs eux-mêmes.

Universités et instituts supérieurs

103. « Les universités et les instituts supérieurs catholiques en Afrique ont un rôle important à jouer dans la proclamation de la Parole salvifique de Dieu. Ils sont un signe de la croissance de l'Église en tant qu'ils intègrent dans leurs recherches les vérités et les expériences de la foi, et aident à les intérioriser. Ils sont ainsi au service de l'Église en lui fournissant du personnel bien préparé ; en étudiant des questions théologiques et sociales d'importance ; en développant la théologie africaine ; en promouvant le travail d'inculturation spécialement dans la célébration liturgique ; en publiant des livres et en diffusant la pensée catholique ; en entreprenant toutes recherches que leur confient les évêques et en contribuant à une étude scientifique des cultures ».[204]

En ces temps de bouleversements sociaux généralisés sur le continent, la foi chrétienne peut apporter un éclairage utile à la société africaine. « *Les centres culturels catholiques* offrent à l'Église des possibilités de présence et d'action dans le champ des mutations culturelles. Ils constituent, en effet, des forums publics qui permettent de faire connaître très largement, dans un dialogue créatif, les convictions chrétiennes sur l'homme, la femme, la famille, le travail, l'économie, la société, la politique, la vie internationale, l'environnement ».[205] Ils sont ainsi des lieux d'écoute, de respect et de tolérance.

Moyens matériels

104. Dans cette perspective, les Pères synodaux ont souligné qu'il est nécessaire que toute communauté chrétienne soit en mesure de pourvoir par elle-même, autant que possible, à ses propres besoins.[206] L'évangélisation requiert donc, outre les moyens humains, des moyens matériels et financiers substantiels, dont bien souvent les diocèses sont loin de disposer dans des proportions suffisantes. Il est donc urgent que les Églises particulières d'Afrique se fixent pour objectif d'arriver au plus tôt à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et à assurer leur autofinancement. Par conséquent, j'invite instamment les conférences épiscopales, les diocèses et toutes les communautés chrétiennes des Églises du continent, chacune en ce qui la concerne, à faire diligence pour que cet autofinancement devienne de plus en plus effectif. Par ailleurs, j'adresse un appel aux Églises-sœurs du monde pour qu'elles soutiennent plus généreusement les œuvres pontificales missionnaires et que, à travers leurs organismes d'aide, puissent être consentis aux diocèses dans le besoin des financements destinés à des projets d'investissement capables de produire des ressources, en vue de l'autofinancement progressif de nos Églises.[207] Il ne faut d'ailleurs pas oublier qu'une Église ne peut arriver à l'autosuffisance matérielle et financière que dans la mesure où le peuple qui lui est confié ne subit pas une misère extrême.

CHAPITRE VI

CONSTRUIRE LE ROYAUME DE DIEU

Royaume de justice et de paix

105. Le mandat que Jésus a donné à ses disciples au moment où il s'apprêtait à monter au ciel s'adresse à l'Église de Dieu pour tous les temps et tous les lieux. L'Église Famille de Dieu en Afrique doit aussi témoigner du Christ par la promotion de la justice et de la paix sur le continent et dans le monde entier. « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. Heureux les persécutés pour la justice, car le Royaume des cieux est à eux » (Mt 5, 9-10), dit le Seigneur. Le témoignage de l'Église doit aller de pair avec l'engagement déterminé de chacun des membres de ce Peuple de Dieu pour la justice et la solidarité. Ceci est particulièrement important pour les laïcs qui occupent des fonctions publiques, car ce témoignage exige un état d'esprit permanent et un mode de vie en harmonie avec la foi chrétienne.

La dimension ecclésiale du témoignage

106. Les Pères du Synode, en attirant l'attention sur les dimensions ecclésiales de ce témoignage, déclarèrent solennellement : « L'Église doit continuer à jouer son rôle prophétique et à être la voix des sans-voix ».[208]

Mais pour réaliser cela de manière efficace, l'Église, en tant que communauté de foi, doit être un témoin énergique de justice et de paix dans ses structures et dans les relations entre ses membres. Le *Message du Synode* déclare avec courage : « Les Églises d'Afrique ont aussi reconnu qu'en leur propre sein la justice n'est pas toujours respectée à l'égard de ceux et de celles qui sont à leur service. Si l'Église doit témoigner de la justice, elle reconnaît que quiconque ose parler aux hommes de justice doit aussi s'efforcer d'être juste à leurs yeux. Il faut donc examiner avec soin les procédures, les biens et le style de vie de l'Église ».[209]

En ce qui concerne la promotion de la justice et en particulier la défense des droits humains fondamentaux, son apostolat ne peut pas être laissé à l'improvisation. Conscient de ce que de flagrantes violations de la dignité et des droits de l'homme sont perpétrées dans de nombreux pays d'Afrique, je demande aux conférences épiscopales d'instituer, là où elles n'existent pas, des commissions 'Justice et Paix' aux différents niveaux. Elles sensibiliseront les communautés chrétiennes à leurs responsabilités évangéliques en ce qui concerne la défense des droits humains.[210]

107. Si l'annonce de la justice et de la paix fait partie intégrante de la tâche d'évangélisation, il en découle que la promotion de ces valeurs devrait aussi faire partie du programme pastoral de chaque communauté chrétienne. C'est pourquoi j'insiste sur la nécessité de former tous les agents pastoraux de manière adéquate en vue de cet apostolat : « La formation du clergé, des religieux et des laïcs, donnée dans les domaines propres de leur apostolat, mettra l'accent sur la doctrine sociale de l'Église. Chacun selon son état apprendra ses droits et ses devoirs, le sens et le service du bien commun, la gestion honnête de la chose publique, sa manière propre d'être présent à la vie politique, de façon à intervenir de manière crédible face aux injustices sociales ».[211]

En tant que corps organisé à l'intérieur de la communauté et de la nation, l'Église a le droit et le devoir de participer pleinement à l'édification d'une société juste et pacifique avec tous les moyens qui sont à sa disposition. Il faut faire mention ici de son apostolat dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de la conscientisation sociale et d'autres programmes d'assistance sociale. Dans la mesure où ces derniers réduisent l'ignorance, améliorent la santé et favorisent une plus grande participation de tous aux problèmes de la société, dans un esprit de liberté et de coresponsabilité, l'Église crée les conditions pour le progrès de la justice et de la paix.

Le sel de la terre

108. De nos jours, dans une société pluraliste, c'est surtout grâce aux engagements des laïcs catholiques dans la vie publique que l'Église a le meilleur impact. Qu'ils soient professionnels ou enseignants, hommes d'affaires ou fonctionnaires, agents de sécurité ou hommes politiques, on s'attend à ce que les catholiques témoignent bonté, vérité, justice et amour de Dieu dans leurs activités quotidiennes. « La tâche du fidèle laïc [...] est d'être le sel de la terre et la lumière du monde dans le quotidien de la vie et en particulier partout où il est seul à pouvoir pénétrer ».[212]

Collaborer avec les autres croyants

109. L'obligation de se consacrer au développement des peuples n'est pas seulement un devoir *individuel*, encore moins *individualiste*, comme s'il était possible de le réaliser uniquement par les efforts isolés de chacun. C'est un impératif pour *tout homme et pour toute femme* et aussi pour *les sociétés et les nations* ; il oblige en particulier l'Église catholique, les autres Églises et communautés ecclésiales, avec lesquelles les catholiques sont disposés à collaborer dans ce domaine.[213] En ce sens, de même que les catholiques invitent leurs frères chrétiens à participer à leurs initiatives, de même ils se déclarent prêts à collaborer à celles que prennent ces derniers, accueillant volontiers les invitations qui leur sont faites. Pour favoriser le développement intégral de l'homme, les catholiques peuvent également faire beaucoup avec les croyants des autres religions, comme ils le font du reste en divers lieux.[214]

Une bonne gestion des affaires publiques

110. Les Pères du Synode furent unanimes à reconnaître que le plus grand défi pour réaliser la justice et la paix en Afrique consiste à bien gérer les affaires publiques dans les deux domaines connexes de la politique et de l'économie. Certains problèmes ont leur origine hors du continent et, pour cette raison, ne sont pas entièrement sous le contrôle des gouvernants et des dirigeants nationaux. Mais l'Assemblée synodale a reconnu que beaucoup de problèmes du continent sont la conséquence d'une manière de gouverner souvent entachée de corruption. Il faut un vigoureux réveil des consciences, avec une ferme détermination de la volonté, pour mettre en œuvre des solutions qu'il n'est désormais plus possible de remettre à plus tard.

Construire la nation

111. Sur le front politique, le processus ardu de la construction d'une unité nationale rencontre des obstacles particuliers dans le continent africain où la plupart des États sont des entités politiques relativement jeunes. Concilier des différences

extrêmes, dépasser des animosités ethniques anciennes et s'intégrer dans un ordre mondial, tout cela exige de grandes qualités dans l'art de gouverner. C'est pourquoi l'Assemblée synodale a fait monter vers le Seigneur une prière fervente pour que surgissent en Afrique des responsables politiques — hommes et femmes — saints, pour qu'il y ait de saints chefs d'État qui aiment leur peuple jusqu'au bout et qui désirent servir, plutôt que se servir.[215]

La voie du droit

112. Les fondements d'un bon gouvernement doivent être établis sur la saine base de lois qui protègent les droits et définissent les devoirs des citoyens.[216] Je dois constater avec une grande tristesse que de nombreuses nations d'Afrique peinent sous des régimes autoritaires et oppressifs qui dénie à leurs membres la liberté personnelle et les droits humains fondamentaux, tout spécialement la liberté d'association et d'expression politique de même que le droit de choisir leurs gouvernants au moyen d'élections libres et impartiales. De telles injustices politiques provoquent des tensions qui dégènèrent souvent en conflits armés et en guerres civiles, avec de graves conséquences, comme des famines, des épidémies, des destructions, sans oublier les massacres et la tragédie scandaleuse des réfugiés. C'est pourquoi le Synode a considéré avec raison que la démocratie authentique, dans le respect du pluralisme, est « l'une des routes principales sur lesquelles l'Église chemine avec le peuple. [...] Le laïc chrétien engagé dans les luttes démocratiques selon l'esprit de l'Évangile est le signe d'une Église qui se veut présente à la construction d'un état de droit, partout en Afrique ».[217]

Gérer le patrimoine commun

113. Le Synode demande aux gouvernements africains d'adopter des politiques appropriées, aptes à améliorer la croissance et les investissements, afin de créer des emplois.[218] Ceci implique la poursuite de politiques économiques saines, l'établissement de priorités correctes pour l'exploitation et la distribution des ressources nationales parfois faibles, de manière à pourvoir aux besoins fondamentaux des personnes et à assurer un partage honnête et équitable des avantages et des charges. Les gouvernements ont, en particulier, le devoir imprescriptible de protéger le *patrimoine commun* contre toutes les formes de gaspillage et de détournement réalisés par des citoyens dépourvus de sens civique et des étrangers sans scrupules. Il leur revient aussi de prendre les initiatives appropriées pour améliorer les conditions du commerce international.

Les problèmes économiques de l'Afrique sont, en outre, aggravés par la malhonnêteté de certains gouvernants corrompus qui, de connivence avec des intérêts privés locaux ou étrangers, détournent les ressources nationales à leur profit, transférant des deniers publics sur des comptes privés dans des banques étrangères. Il s'agit purement et simplement de vol, quelles que soient les fictions légales qui les couvrent. Je souhaite vivement que les organisations internationales et des personnes intègres des pays africains et d'ailleurs sachent préparer les moyens juridiques de faire rentrer ces fonds indûment détournés. Également, dans la concession de prêts, il est important de s'assurer du sens de la responsabilité et de la transparence des parties concernées.[219]

La dimension internationale

114. En tant qu'Assemblée d'évêques de l'Église universelle présidée par le Successeur de Pierre, le Synode fut une occasion providentielle d'évaluer de manière positive la place et le rôle de l'Afrique dans l'Église universelle et dans la communauté mondiale. Comme nous vivons dans un monde qui est de plus en plus interdépendant, les destinées et les problèmes des différentes régions sont en interaction. L'Église, en tant que famille de Dieu sur la terre, devrait être le signe vivant et l'instrument efficace de la solidarité universelle en vue d'établir une communauté de justice et de paix aux dimensions de la planète. Un monde meilleur n'advient que s'il est construit sur les fondations solides de sains principes éthiques et spirituels.

Dans la situation mondiale actuelle, les nations africaines sont parmi les plus désavantagées. Il faut que les pays riches prennent conscience qu'ils ont la responsabilité de soutenir les efforts des pays qui luttent pour sortir de leur pauvreté et de leur misère. Il est d'ailleurs de l'intérêt des nations riches de choisir la voie de la solidarité, nécessaire pour assurer à l'humanité une paix et une harmonie durables. Quant à l'Église dans les pays développés, elle ne peut se soustraire à la responsabilité complémentaire qui découle de l'engagement chrétien pour la justice et la charité ; parce que tous, hommes et femmes, portent en eux l'image de Dieu et sont appelés à faire partie de la même famille rachetée par le sang du Christ, un accès juste aux ressources de la terre que Dieu a mises à la disposition de tous doit être garanti à chacun.^[220]

Cela a de nombreuses implications pratiques. Il importe avant tout d'œuvrer en vue de meilleures relations sociopolitiques entre les nations, en assurant plus de justice et plus de dignité à celles qui, par l'accès à l'indépendance, sont entrées récemment dans la communauté internationale. Il faut aussi prêter une oreille compatissante aux cris d'angoisse des nations pauvres, qui appellent à l'aide dans des domaines particulièrement importants : la dénutrition, la détérioration généralisée de la qualité de la vie, l'insuffisance des moyens pour l'éducation des jeunes, la carence des services sanitaires et sociaux élémentaires entraînant la persistance de maladies endémiques, l'épidémie terrible du sida, le fardeau lourd et parfois insupportable de la dette, l'horreur des guerres fratricides alimentées par un trafic d'armes sans scrupules, le spectacle honteux et pitoyable des réfugiés et des personnes déplacées. Ce sont autant de domaines où des interventions immédiates sont nécessaires : elles sont opportunes même si, par rapport à l'ampleur des problèmes, elles apparaissent insuffisantes.

I. Quelques problèmes préoccupants

Redonner l'espoir aux jeunes

115. La situation économique de pauvreté a un impact particulièrement négatif sur les jeunes. Ils entrent dans la vie adulte avec très peu d'enthousiasme pour un présent porteur de nombreuses frustrations et avec encore moins d'espoir pour un avenir qui leur paraît triste et sombre. C'est pourquoi ils ont tendance à fuir les régions rurales délaissées et à se regrouper dans les villes qui, en fait, n'ont pas beaucoup mieux à leur offrir. Beaucoup se sont exilés à l'étranger où ils vivent une existence précaire de réfugiés économiques. Je plaide en leur faveur avec les Pères du Synode : il faut trouver une solution à leur impatience à prendre part à la vie de la nation et de l'Église.^[221]

En même temps, je désire adresser un appel aux jeunes : chers jeunes, le Synode vous demande de prendre en charge le développement de vos nations, d'aimer la culture de votre peuple et de travailler à sa redynamisation, fidèles à votre héritage culturel, en perfectionnant votre esprit scientifique et technique et surtout en rendant témoignage de votre foi chrétienne.[222]

Le fléau du sida

116. C'est sur ce fond de pauvreté générale et de services médicaux inadéquats que le Synode a pris en considération le tragique fléau du sida qui sème la douleur et la mort dans de nombreuses parties de l'Afrique. Le Synode a constaté le rôle que des pratiques sexuelles irresponsables jouent dans l'extension de cette maladie et il a formulé cette ferme recommandation : « L'affection, la joie, le bonheur et la paix apportés par le Mariage chrétien et la fidélité, ainsi que la sécurité que donne la chasteté, doivent être continuellement présentés aux fidèles, spécialement aux jeunes ».[223]

La lutte contre le sida doit être le combat de tout le monde. Me faisant l'écho des Pères synodaux, je demande aux agents pastoraux d'apporter aux frères et sœurs atteints du sida tout le réconfort possible, du point de vue matériel comme du point de vue moral et spirituel. Aux hommes de science et aux responsables politiques je demande instamment que, animés par l'amour et le respect dus à toute personne humaine, ils ne lésinent pas sur les moyens susceptibles de mettre fin à ce fléau.

« De vos épées forgez des socs de charrue » (cf. Is 2, 4) : plus jamais de guerres !

117. La tragédie des guerres qui déchirent l'Afrique a été décrite en des termes incisifs par les Pères du Synode : « L'Afrique est depuis plusieurs décennies le théâtre de guerres fratricides qui déciment les populations et détruisent leurs richesses naturelles et culturelles ».[224] En dehors des causes étrangères à l'Afrique, ce douloureux phénomène a aussi des causes internes, telles que « le tribalisme, le népotisme, le racisme, l'intolérance religieuse, la soif du pouvoir, renforcée par des régimes totalitaires qui bafouent impunément les droits et la dignité de l'homme. Les populations brimées et réduites au silence subissent en victimes innocentes et résignées toutes ces situations d'injustice ».[225] Je tiens à joindre ma voix à celle des membres de l'Assemblée synodale pour déplorer les situations de souffrance indicible provoquées par de nombreux conflits déclarés ou latents et pour demander à ceux qui en ont la possibilité de s'investir totalement pour mettre fin à de telles tragédies. J'invite aussi, en union avec les Pères synodaux, à prendre des engagements concrets pour promouvoir dans le continent des conditions de plus grande justice sociale et d'exercice plus équitable du pouvoir, pour préparer ainsi les conditions de la paix. « Si vous voulez la paix, œuvrez pour la justice ».[226] Il est préférable — et aussi plus facile — de prévenir les guerres que d'essayer de les arrêter après qu'elles ont éclaté. Il est temps que les peuples brisent leurs épées pour en faire des socs et leurs lances pour en faire des serpes (cf. Is 2, 4). 118. L'Église en Afrique — en particulier grâce à certains de ses responsables — a été en première ligne pour la recherche de solutions négociées aux conflits armés dans de nombreuses parties du continent. Cette mission de pacification devrait continuer, encouragée par les promesses du Seigneur dans les Béatitudes : « Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu » (Mt 5, 9). Ceux qui alimentent les guerres en Afrique par le trafic d'armes sont

complices de crimes odieux contre l'humanité. Je fais miennes à ce sujet les recommandations du Synode qui, après avoir déclaré : « Le commerce des armes qui sème la mort est un scandale », a lancé un appel à tous les pays qui vendent des armes à l'Afrique pour les supplier « d'arrêter de le faire » ; il a aussi demandé aux gouvernements africains « de renoncer aux dépenses militaires excessives afin de consacrer plus de ressources à l'éducation, à la santé et au bien-être de leurs peuples ».[227] L'Afrique doit continuer à rechercher des moyens pacifiques et efficaces afin que les régimes militaires transmettent le pouvoir aux civils. Il n'en est pas moins vrai que l'armée a son rôle spécifique à remplir dans le pays, et le Synode fait à juste titre l'éloge de ces « frères militaires pour le service qu'ils assument au nom de nos nations ».[228] Mais aussitôt il les prévient avec force qu'« ils auront à répondre devant Dieu de tout acte de violence contre des vies innocentes ».[229] **Réfugiés et personnes déplacées**

119. Un des fruits les plus amers des guerres et des difficultés économiques est le triste phénomène des réfugiés et des personnes déplacées, phénomène qui, comme le rappelle le Synode, a atteint des proportions tragiques. La solution idéale est le rétablissement d'une paix juste, la réconciliation et le développement économique. Il est urgent que les organisations nationales, régionales et internationales s'emploient à trouver une solution équitable et durable aux problèmes des réfugiés et des personnes déplacées.[230] Mais entre temps, comme le continent continue à souffrir du déplacement de très nombreux réfugiés, je lance un appel pressant pour qu'ils reçoivent aide matérielle et soutien pastoral partout où ils se trouvent, en Afrique ou dans d'autres continents.

Le poids de la dette internationale

120. La question de la dette des pays pauvres envers les pays riches est l'objet d'une grande préoccupation pour l'Église dans de nombreux documents officiels et dans des interventions du Saint-Siège en différentes circonstances.[231]

Reprenant les termes des Pères synodaux, je ressens avant tout le devoir d'exhorter « les chefs d'État et leurs gouvernements en Afrique à ne pas écraser leur peuple par des dettes intérieures et extérieures ».[232] Je lance un appel pressant « au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale, ainsi qu'à tous les créanciers pour qu'ils allègent les dettes écrasantes des pays africains ».[233] Je demande enfin instamment « aux conférences épiscopales des pays industrialisés de se faire les avocats de cette cause auprès de leurs gouvernements et des autres organismes impliqués ».[234] La situation de nombreux pays africains est si dramatique que l'on ne peut admettre l'indifférence ni le refus de s'engager.

Dignité de la femme africaine

121. Un des signes les plus marquants de notre époque est la prise de conscience croissante de la dignité de la femme et de son rôle pertinent dans l'Église et dans la société en général. « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa » (Gn 1, 27).

J'ai moi-même fréquemment rappelé l'égalité fondamentale et la complémentarité enrichissante existant entre l'homme et la femme.[235] Le Synode a appliqué ces principes à la condition des femmes en Afrique. Leurs droits et leurs devoirs d'édifier la famille et de participer pleinement au développement de l'Église et de la société ont été fortement soulignés. Pour ce qui est de l'Église,

il est opportun que les femmes, ayant reçu une formation adéquate, prennent part, aux niveaux appropriés, à l'activité apostolique de l'Église.

L'Église déplore et condamne, dans la mesure où elles persistent dans diverses sociétés africaines, toutes les « coutumes et pratiques qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû ».[236] Il est recommandé aux conférences épiscopales d'établir des commissions spéciales pour approfondir l'étude des problèmes de la femme et, là où c'est possible, en collaboration avec les agences gouvernementales concernées.[237]

II. Communiquer la bonne nouvelle

Suivre le Christ, Communicateur par excellence

122. Le Synode avait beaucoup à dire au sujet de la communication sociale dans le contexte de l'évangélisation de l'Afrique, compte tenu des circonstances actuelles. Le point de départ théologique est le Christ, le Communicateur par excellence qui, à ceux qui croient en lui, transmet la vérité, la vie et l'amour qu'il partage avec le Père des Cieux et l'Esprit Saint. C'est pourquoi, « l'Église prend conscience de son devoir de promouvoir les communications sociales *ad intra* et *ad extra*. L'Église devrait promouvoir la communication en son sein par une meilleure diffusion de l'information parmi ses membres ».[238] Cela la mettrait dans une position plus favorable pour communiquer au monde la Bonne Nouvelle de l'amour de Dieu révélé en Jésus Christ.

Formes traditionnelles de communication

123. Les formes traditionnelles de communication sociale ne doivent jamais être sous-estimées. Elles sont encore très utiles et efficaces dans de nombreux milieux africains. En outre, elles sont « moins coûteuses et plus accessibles ».[239] Elles comprennent les chants et la musique, les mimes et le théâtre, les proverbes et les contes. En tant que véhicules de la sagesse et de l'esprit populaires, elles constituent une source précieuse de thèmes et d'inspiration pour les moyens modernes.

Évangélisation du monde des médias

124. Les médias modernes ne sont pas seulement des instruments de communication, mais aussi un monde à évangéliser. En termes de contenu, il faut s'assurer que les médias propagent le bien, le vrai et le beau. Me faisant l'écho de la préoccupation des Pères du Synode, j'exprime mon inquiétude au sujet du contenu moral d'une grande partie des programmes dont les médias inondent le continent africain ; en particulier, je mets en garde contre l'envahissement des nations pauvres par la pornographie et la violence. Par ailleurs, à juste titre, « le Synode déplore grandement la présentation très négative que les médias font de l'Africain et il demande que cela cesse immédiatement ».[240]

Tous les chrétiens ont la responsabilité de veiller à ce que les médias soient vraiment au service de l'évangélisation. Mais les chrétiens qui travaillent professionnellement dans les médias ont un rôle spécial à jouer. Il est de leur devoir de faire en sorte que les principes chrétiens influent sur la

pratique de leur profession, y compris dans les domaines techniques ou administratifs. Pour leur permettre de jouer ce rôle de manière adéquate, il faut qu'ils puissent recevoir une saine formation humaine, religieuse et spirituelle.

Usage des moyens de communication sociale

125. L'Église d'aujourd'hui peut disposer de différents moyens de communication sociale, aussi bien traditionnels que modernes. Il est de son devoir d'en faire le meilleur usage pour répandre le message du salut. Pour l'Église en Afrique, l'accès à ces moyens est rendu difficile par de nombreux obstacles, le moindre n'étant pas leur coût élevé. En de nombreux endroits également, des règlements gouvernementaux imposent un contrôle indu dans ces domaines. Tous les efforts possibles devraient être mis en œuvre pour lever ces obstacles: les médias, qu'ils soient privés ou publics, doivent être au service des personnes sans exception. C'est pourquoi j'invite les Églises particulières d'Afrique à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que cet objectif soit poursuivi.^[241]

Collaboration et coordination des médias

126. Les médias, surtout dans leurs formes les plus modernes, ont un impact qui dépasse toutes les frontières ; une coordination plus étroite est nécessaire afin de permettre une collaboration plus efficace à tous les niveaux: diocésain, national, continental et universel. En Afrique, l'Église ressent un très grand besoin de solidarité de la part des Églises-sœurs des pays plus riches et plus avancés du point de vue technologique. En Afrique même, des programmes de collaboration continentale déjà mis en œuvre, comme le « Comité épiscopal panafricain de Communications sociales », devraient être encouragés et redynamisés. Et comme le Synode l'a suggéré, il faudrait établir une plus grande collaboration dans d'autres secteurs, comme la formation professionnelle, les moyens de production de la radio et de la télévision et les stations émettrices à portée continentale.^[242]

CHAPITRE VII

« VOUS SEREZ MES TÉMOINS JUSQU'AUX EXTRÉMITÉS DE LA TERRE »

127. Durant l'Assemblée spéciale, les Pères synodaux ont examiné à fond la situation africaine dans son ensemble, afin d'encourager le témoignage rendu au Christ d'une façon toujours plus concrète et crédible au sein de chaque Église locale, de chaque nation, de chaque région, et dans le continent africain tout entier. Dans tous les échanges et dans toutes les recommandations faites par l'Assemblée spéciale, on voit s'exprimer le souci prépondérant de *témoigner du Christ*. J'ai retrouvé là l'esprit de ce que j'avais dit en Afrique à un groupe d'évêques : « En respectant, en préservant et en favorisant les valeurs propres et les richesses de l'héritage culturel de votre peuple, vous serez en état de le guider vers une meilleure compréhension du mystère du Christ qui doit être vécu dans des expériences nobles, concrètes et quotidiennes de la vie africaine. Il n'est pas question d'altérer la Parole de Dieu ou de vider la Croix de sa puissance (cf. *1 Co 1, 17*),

mais plutôt de porter le Christ au cœur même de la vie africaine et d'élever la vie africaine toute entière jusqu'au Christ. Ainsi, non seulement le christianisme convient à l'Afrique, mais le Christ lui-même, dans les membres de son Corps, est africain ».[243]

Ouverts à la mission

128. Mais l'Église en Afrique n'est pas appelée à témoigner du Christ seulement sur son continent; elle aussi reçoit la parole du Seigneur Ressuscité : « Vous serez mes témoins [...] jusqu'aux extrémités de la terre » (Ac 1, 8). En effet, au cours de leurs débats sur le thème du Synode, les Pères ont évité soigneusement toute tendance à l'isolement de l'Église en Afrique. À tout moment, l'Assemblée spéciale a eu fermement en vue le mandat missionnaire que l'Église a reçu du Christ de témoigner de lui dans le monde entier.[244] Les Pères synodaux reconurent l'appel que Dieu adresse à l'Afrique pour qu'elle joue à part entière, au niveau mondial, son rôle dans le plan du salut du genre humain (cf. 1 Tm 2, 4).

129. C'est à cause de cet admirable engagement pour la catholicité de l'Église que les *Lineamenta* de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique déclaraient déjà : « Aucune Église particulière, même la plus pauvre, ne saurait être dispensée de l'obligation de partager ses ressources spirituelles, temporelles et en personnel, avec d'autres Églises particulières et avec l'Église universelle (cf. Ac 2, 44-45) ».[245] Pour sa part, l'Assemblée spéciale a souligné fortement la responsabilité de l'Afrique pour la mission « jusqu'aux extrémités de la terre » dans les termes suivants : « La phrase prophétique de Paul VI — "Vous, Africains, vous êtes vos propres missionnaires" — s'entend ainsi : "missionnaires pour le monde entier". [...] Un appel est lancé aux Églises particulières d'Afrique pour la mission au-delà des diocèses ».[246]

130. En approuvant avec joie et reconnaissance cette déclaration de l'Assemblée spéciale, je désire répéter à tous mes frères évêques d'Afrique ce que je disais il y a quelques années : « L'obligation pour l'Église en Afrique d'être missionnaire en son propre sein et d'évangéliser le continent implique la coopération entre les Églises particulières dans le contexte de chaque pays africain, entre différentes nations du continent et aussi d'autres continents. C'est ainsi que l'Afrique s'intègre pleinement dans l'activité missionnaire ».[247] Dans un appel précédent adressé à toutes les Églises particulières, jeunes et anciennes, j'ai déjà dit : « Le monde est en train de s'unifier toujours davantage, l'esprit de l'Évangile doit conduire à surmonter les barrières des cultures, des nationalismes, écartant toute fermeture ».[248]

La courageuse détermination manifestée par l'Assemblée spéciale d'engager les jeunes Églises d'Afrique dans la mission « jusqu'aux extrémités de la terre » reflète le désir de suivre, aussi généreusement que possible, une des directives importantes du Concile Vatican II : « Pour que ce zèle missionnaire fleurisse chez les frères de la même patrie, il convient grandement que les jeunes Églises participent, au plus vite et activement, à la mission universelle de l'Église en envoyant elles-mêmes des missionnaires pour annoncer l'Évangile partout sur la terre, même si elles souffrent d'une pénurie de clergé. La communion avec l'Église universelle sera en quelque

sorte consommée lorsque, elles aussi, participeront de façon active à l'action missionnaire auprès des autres nations ».[249]

Solidarité pastorale organique

131. J'ai fait remarquer dans le début de cette Exhortation qu'en annonçant la convocation de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques j'avais en vue la promotion d'« une solidarité pastorale organique dans tout le territoire africain et les îles adjacentes ».[250] Je suis heureux de constater que l'Assemblée a courageusement poursuivi cet objectif. Les discussions au Synode ont révélé l'empressement et la générosité des évêques pour cette solidarité pastorale et pour le partage de leurs ressources avec d'autres même quand ils avaient eux-mêmes besoin de missionnaires.

132. À ce sujet, je voudrais m'adresser spécialement à mes frères évêques qui « sont, avec moi, directement responsables de l'évangélisation du monde, en tant que membres du collège épiscopal et en tant que pasteurs des Églises particulières ».[251] Dans leur sollicitude quotidienne pour le troupeau qui leur est confié, ils ne doivent jamais perdre de vue les besoins de l'Église tout entière. En tant qu'évêques *catholiques*, ils ne peuvent pas ne pas partager le souci de toutes les Églises qui brûlait au cœur de l'Apôtre (2 Co 11,28). Ils ne peuvent pas ne pas le partager, surtout lorsqu'ils réfléchissent et prennent *ensemble* des décisions, comme membres des différentes conférences épiscopales, qui, par l'intermédiaire des organismes de coordination au niveau régional et continental, sont en mesure de mieux percevoir et de mieux évaluer les urgences pastorales apparaissant dans d'autres parties du monde. Les évêques pratiquent aussi une forme éminente de solidarité apostolique dans le Synode : celui-ci « doit avoir parmi les affaires d'importance générale un souci spécial de l'activité missionnaire, qui est la charge la plus importante et la plus sacrée de l'Église ».[252]

133. Comme l'Assemblée spéciale l'a justement fait remarquer, un renouvellement dans la formation des prêtres est certainement nécessaire afin de préparer une solidarité pastorale d'ensemble en Afrique. On ne méditera jamais assez les paroles du Concile Vatican II qui affirme que « le don spirituel que les prêtres ont reçu à l'ordination les prépare non pas à une mission limitée et restreinte, mais à une mission de salut d'ampleur universelle, jusqu'aux extrémités de la terre (Ac 1, 8) ».[253]

C'est pourquoi j'ai exhorté les prêtres à « se rendre effectivement disponibles à l'égard de l'Esprit Saint et de l'évêque, afin d'être envoyés pour prêcher l'Évangile au-delà des frontières de leur pays. Cela exigera d'eux non seulement la maturité dans la vocation, mais aussi une capacité peu commune de se détacher de leur patrie, de leur ethnie, de leur famille, et une aptitude remarquable à s'intégrer dans d'autres cultures, avec intelligence et respect ».[254]

Je suis plein de reconnaissance envers Dieu en apprenant qu'en nombre croissant des prêtres africains ont répondu à l'appel à être des témoins « jusqu'aux extrémités de la terre ». J'espère

ardemment que cette tendance sera stimulée et renforcée dans toutes les Églises particulières d'Afrique.

134. Il est aussi très réconfortant de savoir que les Instituts missionnaires qui sont en Afrique depuis longtemps « accueillent aujourd'hui, et de plus en plus, des candidats provenant des jeunes Églises qu'ils ont fondées », [255] permettant ainsi à ces mêmes Églises de participer à l'activité missionnaire de l'Église universelle. De même, je remercie les nouveaux Instituts missionnaires africains qui envoient aujourd'hui leurs membres *ad gentes*. C'est un développement providentiel et vraiment merveilleux qui manifeste la maturité, la vitalité et le dynamisme de l'Église qui est en Afrique.

135. Je voudrais faire mienne de manière très particulière la recommandation explicite des Pères synodaux d'établir les quatre Oeuvres pontificales missionnaires dans chaque Église particulière et dans chaque pays comme moyen d'accomplir une *solidarité pastorale organique* en faveur de la mission « jusqu'aux extrémités de la terre ». Oeuvres du Pape et du Collège épiscopal, elles occupent à bon droit la première place, « puisqu'elles sont des moyens pour pénétrer les catholiques d'un esprit vraiment universel et missionnaire dès leur enfance, et pour provoquer une collecte efficace de subsides au profit de toutes les missions selon les besoins de chacune ». [256] Un fruit significatif de leur activité « est de susciter des vocations *ad gentes*, pour toute la vie, dans les Églises anciennes comme dans les plus jeunes. Je recommande vivement d'orienter toujours davantage leur service d'animation vers cette fin ». [257]

Sainteté et mission

136. Le Synode a réaffirmé que tous les fils et filles de l'Afrique sont appelés à la sainteté et à être des témoins du Christ partout dans le monde. « Les leçons de l'histoire confirment que, par l'action du Saint-Esprit, l'évangélisation se fait avant tout à travers *le témoignage de la charité, le témoignage de la sainteté* ». [258] Pour cela, je désire répéter à tous les fidèles du Christ en Afrique, les paroles suivantes que j'ai écrites il y a quelques années : « Tout missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté [...]. Tout fidèle est appelé à la sainteté et à la mission [...]. L'élan renouvelé vers la mission *ad gentes* demande de saints missionnaire n'est authentiquement missionnaire que s'il s'engage sur la voie de la sainteté [...]. Tout fidèle est appelé à la sainteté et à la mission [...]. L'élan renouvelé vers la mission *ad gentes* demande de saints missionnaires. Il ne suffit pas de renouveler les méthodes pastorales, ni de mieux organiser et de mieux coordonner les forces de l'Église, ni d'explorer avec plus d'acuité les fondements bibliques et théologiques de la foi : il faut susciter un nouvel élan de sainteté chez les missionnaires et dans toute la communauté chrétienne ». [259]

Maintenant encore, je m'adresse aux chrétiens des jeunes Églises pour leur rappeler leurs responsabilités : « C'est vous qui êtes, aujourd'hui, l'espérance de notre Église, qui a deux mille ans : étant jeunes dans la foi, vous devez être comme les premiers chrétiens et rayonner l'enthousiasme et le courage, en vous donnant généreusement à Dieu et au prochain; en un mot, vous devez vous mettre sur la voie de la sainteté. Ce n'est qu'ainsi que vous pouvez être des

signes de Dieu dans le monde, et revivre dans vos pays l'épopée missionnaire de l'Église primitive. Vous serez aussi des ferments d'esprit missionnaire pour les Églises plus anciennes ».[260]

137. L'Église qui est en Afrique partage avec l'Église universelle « la vocation sublime de réaliser, d'abord en elle-même, l'unité du genre humain au-delà des clivages ethniques, culturels, nationaux, sociaux et autres, pour signifier précisément la caducité de ces mêmes clivages, abolis par la Croix du Christ ».[261] En répondant à sa vocation d'être dans le monde le peuple sauvé et réconcilié, l'Église contribue à promouvoir une coexistence fraternelle entre les peuples, puisqu'elle transcende les distinctions de race et de nationalité.

Sur la base de cette vocation spécifique donnée à l'Église par son divin Fondateur, je demande ardemment à la communauté catholique qui est en Afrique de porter devant toute l'humanité un témoignage authentique de l'universalisme chrétien qui prend sa source dans la paternité de Dieu. « Tous les hommes créés en Dieu ont même *origine* ; quelle que soit dans le cours de l'histoire leur dispersion ou l'accentuation de leurs différences, ils sont *destinés* à former une seule famille, selon le dessein de Dieu établi "au commencement" ».[262] L'Église en Afrique est appelée à aller par amour vers chaque être humain en vertu de la certitude de foi que, « par son Incarnation, le Fils de Dieu lui-même s'est en quelque sorte uni à tout homme ».[263]

En particulier, l'Afrique doit apporter sa contribution propre au mouvement œcuménique dont je viens de souligner à nouveau l'urgence à l'approche du troisième millénaire dans l'encyclique *Ut unum sint*.[264] L'Afrique peut aussi jouer un rôle important dans le dialogue entre les religions, notamment en approfondissant les relations intenses avec les musulmans et en favorisant une attention respectueuse aux valeurs propres de la religion traditionnelle africaine.

Pratiquer la solidarité

138. En accomplissant sa mission de témoignage du Christ « jusqu'aux extrémités de la terre », l'Église en Afrique sera certainement soutenue par la conviction de la « *valeur positive et morale* [de] la conscience croissante de *l'interdépendance* entre les hommes et les nations. Le fait que des hommes et des femmes, en diverses parties du monde, ressentent comme les concernant personnellement les injustices et les violations des droits de l'homme commises dans des pays lointains où ils n'iront sans doute jamais, c'est un autre signe d'une réalité intériorisée dans la *conscience*, prenant ainsi une connotation *morale* ».[265]

Je souhaite que les chrétiens en Afrique deviennent profondément conscients de cette interdépendance entre les individus et les nations, et soient prêts à y répondre en pratiquant la vertu de la *solidarité*. Le fruit de la solidarité est la paix, cette paix qui est un bien très précieux pour les peuples et les nations du monde. En effet, c'est par des moyens qui renforcent et promeuvent la solidarité que l'Église fournit une contribution spécifique et déterminante à une véritable culture de la paix.

139. Entrant en rapport, sans discrimination, avec les peuples du monde dans le dialogue avec les diverses cultures, l'Église les rapproche les uns des autres, aidant chacun d'eux à assumer, dans la foi, les valeurs authentiques des autres.

Prête à coopérer avec tout homme de bonne volonté et avec la communauté internationale, l'Église en Afrique ne cherche aucun avantage pour elle-même. La solidarité qu'elle pratique « tend à se dépasser elle-même, à prendre les dimensions *spécifiquement chrétiennes* de la gratuité totale, du pardon et de la réconciliation ».[266] L'Église cherche à contribuer à la conversion de l'humanité en l'amenant à s'ouvrir au plan salvifique de Dieu par son témoignage évangélique accompagné d'activités caritatives au service des pauvres et des petits. Agissant de la sorte, elle ne perd pas de vue la primauté de la transcendance et des réalités spirituelles qui sont les prémices du salut éternel de l'homme.

Durant leurs débats sur la solidarité de l'Église avec les peuples et les nations, les Pères synodaux ont été, à tout moment, pleinement conscients qu'« il faut distinguer soigneusement le progrès terrestre de la croissance du Règne du Christ » et que « ce progrès a néanmoins une grande importance pour le Royaume de Dieu, dans la mesure où il peut contribuer à une meilleure organisation de la société humaine ».[267] C'est justement pour cela que l'Église en Afrique est convaincue — et les travaux de l'Assemblée spéciale l'ont clairement montré — que l'attente du retour final du Christ « ne pourra jamais justifier que l'on se désintéresse des hommes dans leur situation personnelle concrète et dans leur vie sociale, nationale et internationale »,[268] parce que les conditions terrestres influent sur le pèlerinage de l'homme vers l'éternité.

CONCLUSION

Vers le nouveau millénaire chrétien

140. Réunis autour de la Vierge Marie comme pour une nouvelle Pentecôte, les membres de l'Assemblée spéciale ont examiné en profondeur la mission évangélisatrice de l'Église en Afrique *au seuil du troisième millénaire*. En concluant cette Exhortation apostolique post-synodale, dans laquelle je présente les fruits de cette Assemblée à l'Église qui est en Afrique, à Madagascar et dans les îles adjacentes, et à toute l'Église catholique, je remercie Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, qui nous a accordé le privilège de vivre le « moment de grâce » authentique que fut le Synode. Je suis vivement reconnaissant au Peuple de Dieu en Afrique de tout ce qu'il a fait pour l'Assemblée spéciale. Ce Synode a été préparé avec zèle et enthousiasme comme le montrent les réponses au questionnaire joint au document préliminaire (*Lineamenta*) et les réflexions recueillies dans le document de travail (*Instrumentum laboris*). Les communautés chrétiennes d'Afrique ont prié avec ferveur pour le succès des travaux de l'Assemblée spéciale qui a été largement bénie par le Seigneur.

141. Puisque le Synode a été convoqué pour permettre à l'Église en Afrique d'assumer sa mission

évangélisatrice d'une manière aussi efficace que possible, en vue du troisième millénaire chrétien, j'invite par cette Exhortation le Peuple de Dieu en Afrique — évêques, prêtres, personnes consacrées et laïcs — à se tourner résolument vers le grand Jubilé qui sera célébré dans quelques années. Pour tous les peuples d'Afrique, la meilleure préparation au nouveau millénaire ne peut consister que dans un ferme engagement à exécuter très fidèlement les décisions et les orientations que, avec l'autorité apostolique du Successeur de Pierre, je présente dans cette Exhortation. Ces décisions et ces orientations s'inscrivent dans la droite ligne des enseignements et des directives de l'Église, et en particulier du Concile Vatican II, qui fut la principale source d'inspiration de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique.

142. Mon invitation au Peuple de Dieu en Afrique à se préparer pour le grand Jubilé de l'An 2000 est aussi *un vibrant appel à la joie chrétienne*. « La grande joie annoncée par l'ange, la nuit de Noël, est en vérité pour tout le peuple (cf. *Lc 2, 10*) [...]. La première, la Vierge Marie, en avait reçu l'annonce de l'ange Gabriel, et son *Magnificat* était déjà l'hymne d'exultation de tous les humbles. Les mystères joyeux nous remettent ainsi, chaque fois que nous récitons le Rosaire, devant l'événement ineffable qui est le centre et le sommet de l'histoire: la venue sur terre de l'Emmanuel, Dieu avec nous ». [\[269\]](#)

C'est le deux millième anniversaire de cet événement source de grande joie que nous nous préparons à célébrer par ce grand Jubilé. L'Afrique qui, « par certains côtés, est également la "seconde patrie" de Jésus de Nazareth, [puisqu'] encore tout enfant, c'est en Afrique qu'il trouve refuge contre la cruauté d'Hérode », [\[270\]](#) est donc appelée à la joie. En même temps, « tout devra être orienté vers l'objectif prioritaire du Jubilé qui est *le renforcement de la foi et du témoignage des chrétiens* ». [\[271\]](#)

143. En raison des nombreuses difficultés, des crises et des conflits qui entraînent tant de misère et de souffrance sur le continent, il y a des Africains quelquefois tentés de conclure que le Seigneur les a abandonnés, qu'il les a oubliés (cf. *Is 49, 14*) ! « Et Dieu répond par les paroles du grand Prophète : "Une femme oublie-t-elle son petit enfant, est-elle sans pitié pour le fils de ses entrailles ? Même si une mère pouvait oublier son enfant, moi, je ne t'oublierai jamais. Vois, je t'ai gravé sur les paumes de mes mains" (*Is 49, 15-16*). Oui, sur les paumes des mains du Christ, percées par les clous de la crucifixion. Le nom de chacun d'entre vous [Africains] est gravé sur ces mains. Aussi avec une pleine confiance, nous clamons : "Le Seigneur est notre force et notre bouclier. En lui, notre cœur est en joie. En lui, notre cœur a foi" (*Ps 2827, 7*) ». [\[272\]](#)

Prière à Marie, Mère de l'Église

144. Avec reconnaissance pour la grâce de ce Synode, je me tourne vers Marie, Étoile de l'évangélisation, et je lui confie l'Afrique et sa mission évangélisatrice, alors qu'approche le troisième millénaire. Je lui adresse cette prière, en reprenant les pensées et les sentiments exprimés dans la prière que mes frères évêques de l'Assemblée Spéciale ont composée à la fin de la session de travail du Synode à Rome :

Ô Marie, Mère de Dieu et Mère de l'Église,
 Grâce à Toi, le jour de l'Annonciation,
 à l'aube des temps nouveaux,
 tout le genre humain avec ses cultures
 s'est réjoui de se savoir capable de l'Évangile.
 En cette veille d'une Pentecôte nouvelle
 pour l'Église en Afrique, à Madagascar
 et dans les îles adjacentes,
 le Peuple de Dieu uni à ses pasteurs
 se tourne vers Toi et élève avec Toi sa prière :
 que l'effusion de l'Esprit Saint
 fasse des cultures africaines
 des lieux de communion dans la diversité,
 renouvelle les habitants de ce grand continent
 pour qu'ils deviennent des fils généreux de l'Église
 qui est Famille du Père,
 Fraternité du Fils,
 Image de la Trinité,
 germe et commencement sur la terre
 du Royaume éternel
 qui atteindra sa plénitude
 dans la Cité qui a Dieu pour bâtisseur :
 Cité de justice, d'amour et de paix.

*Donné à Yaoundé, au Cameroun, le 14 septembre 1995, Fête de l'Exaltation de la Sainte Croix,
 en la dix-septième année de mon pontificat.*

[1] Cf Proposition 1.[2] Déclaration des évêques d'Afrique et de Madagascar présents à la IIIe Assemblée générale ordinaire du Synode des Évêques (20 octobre 1974) : *La Documentation catholique* 71 (1974), pp. 995-996.[3] *Discours à des évêques du Zaïre en visite ad limina Apostolorum (21 avril 1983)*, 9 : AAS 75 (1983), pp. 634-635.[4] *Angélus du 6 janvier 1989*, n. 2 : *La Documentation catholique* 86 (1989), p. 203.[5] Cf Concile œcuménique Vatican II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen Gentium*, n. 6.[6] Homélie durant la canonisation des bienheureux Charles Lwanga, Matthias Mulumba Kalemba et 20 compagnons martyrs de l'Ouganda (18 octobre 1964) : AAS 56 (1964), pp. 907-908.[7] Cf *Jean Paul II*, Homélie à la clôture de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (8 mai 1994), n.7 : *La Documentation catholique*, 91 (1994), p. 536.[8] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 1 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 475.[9] *Discours à la troisième réunion du Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (Luanda, 9 juin 1992)*, n. 5 : AAS 85 (1993), p. 523.[10] Cf *Rapport après la discussion*, n. 2 : *L'Osservatore Romano*, 24 avril 1994, p. 8.[11] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n. 8.[12] *Catéchisme de l'Église catholique*, nn. 811-812.[13] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n.13.[14] Nn. 1-2 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 526.[15] Cf. Motu

proprio *Apostolica sollicitudo (15 septembre 1965)*, II : AAS 57 (1965), pp. 776-777.[16] Discours au Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (23 juin 1989), n. 1 : AAS 82 (1990), p. 73 ; cf. *Angélus du 6 janvier 1989*, au cours duquel fut faite la première annonce officielle de la convocation de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques : *La Documentation catholique* 86 (1989), p. 203.[17] *Ibid.*, n. 5 : *l.c.*, p. 75.[18] Cf. *Jean Paul II, Discours au Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (Yamoussoukro, 10 septembre 1990)*, n. 3 : AAS 83 (1991), p. 226.[19] Décret sur la charge pastorale des Évêques dans l'Église *Christus Dominus*, n. 6.[20] Cf. Lettre apost. *Tertio millennio adveniente (10 novembre 1994)*, n. 23 : AAS 87 (1995), p. 19.[21] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, Message du Synode (6 mai 1994), n. 7 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 526.[22] Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'activité missionnaire de l'Église *Ad Gentes*, n. 38.[23] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n.13.[24] Cf. *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), 34 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 484.[25] *Paul VI*, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi (8 décembre 1975)*, n. 75 : AAS 68 (1976), p. 66.[26] Cf. *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), 34 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 484.[27] *Paul VI*, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi (8 décembre 1975)*, n. 76 : AAS 68 (1976), p. 67.[28] Encycl. *Centesimus annus (1er mai 1991), n. 57* : AAS 83 (1991), p. 862.[29] Cf. Message de la VIIIe Assemblée plénière du S.C.E.A.M. (19 juillet 1987) : *La Documentation catholique* 84 (1987), pp. 1024-1026.[30] Discours au Conseil du Secrétariat général de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (23 juin 1989), n. 6 : AAS 82 (1990), p. 76.[31] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, Rapport du Secrétaire général (11 avril 1994), VI : *L'Osservatore Romano*, 11-12 avril 1994, p. 10.[32] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, L'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 : "Vous serez mes témoins" (*Ac 1,8*), *Lineamenta*, Cité du Vatican 1990 ; *Instrumentum laboris*, Cité du Vatican 1993.[33] Cf. *Instrumentum laboris*, Préface : sur les 34 conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, 31 ont envoyé leurs réactions, les trois autres se trouvant dans des situations difficiles.[34] *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 1 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 475 ; cf. *Rapport après la discussion* (22 avril 1994), n. 1 : *L'Osservatore Romano*, 24 avril 1994, p. 8.[35] Conc. œcum. Vat. II, Const. past. sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*, n. 22 ; cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1260.[36] Allocution durant l'Audience générale du 21 août 1985, n. 3 : *La Documentation catholique* 82 (1985), p. 964.[37] *Message Africæ terrarum (29 octobre 1967)*, n. 3 : AAS 59 (1967), pp. 1074-1075.[38] *Ibid.*, nn. 3-4 : *l.c.*, p. 1075.[39] Homélie à l'occasion du 500e anniversaire de l'évangélisation en Angola (Luanda, 7 juin 1992), n. 2 : AAS 85 (1993), pp. 511-512.[40] Cf. Situation de l'Église en Afrique et à Madagascar (quelques aspects et observations) : *L'Osservatore Romano*, 16 avril 1994, pp.6-8 ; Service central des statistiques de l'Église, L'Église en Afrique : chiffres et statistiques : *L'Osservatore Romano*, 15 avril 1994, p.6.[41] Homélie durant la cérémonie de canonisation des bienheureux Charles Lwanga, Matthias Mulumba Kalemba et 20 compagnons martyrs de l'Ouganda (18 octobre 1964) : AAS 56 (1964), pp. 905-906.[42] cfr. *Jean Paul II, Homélie pour la célébration de clôture de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (8 mai 1994)*, n.6 : *La Documentation catholique*, 91 (1994), p. 536.[43] *Discours au Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (Kampala, 31 juillet 1969)*, n. 1 : AAS 61 (1969), p. 575.[44] *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), 5 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 477.[45] Cf. n. 10 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 527.[46] Cf. *Rapport après la discussion* (22 avril 1994), nn. 22-26 : *L'Osservatore Romano*, 24 avril 1994, p. 8.[47] *Paul VI, Message Africæ terrarum (29 octobre 1967)*, n. 6 : AAS 59 (1967), p. 1076.[48] *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 2 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 476.[49] *Ibid.*, 4, *l.c.*, p. 477.[50] *Jean Paul II, Homélie à l'ouverture de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques (10 avril 1994)*, 3 : AAS 87 (1995), pp. 180-181.[51] Cf. n. 36 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.[52] *Jean Paul II, Encycl. Sollicitudo rei socialis (30 décembre 1987)*,

nn. 42-43 : AAS 80 (1988), pp. 572-574.[53] Message du Synode (6 mai 1994), 39 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 531.[54] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 6 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 477.[55] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 75 : AAS 68 (1976), p. 14.[56] *Ibid.*, l. c., p. 15.[57] *Ibid.*, n. 53 : l. c., p. 42.[58] *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 6 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 478.[59] *Homélie au terme de la sixième visite pastorale en Afrique (Lilongwe, 6 mai 1989)*, n. 6 : *Insegnamenti* XII, 1 (1989), p. 1183.[60] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 6 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 478.[61] Conseil pontifical "Justice et Paix", Document *L'Église face au racisme : pour une société plus fraternelle* (3 novembre 1988), n. 12 : Typographie polyglotte vaticane, Cité du Vatican 1988.[62] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Instrumentum laboris*, n. 68 ; *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 17 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 480 ; *Rapport après la discussion* (22 avril 1994), nn. 6, 9 et 21 : *L'Osservatore Romano*, 24 avril 1994, p. 8.[63] Jean Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 75 : AAS 74 (1982), p. 173.[64] Jean Paul II, *Angélus* (20 mars 1994), *L'Osservatore Romano*, 21-22 mars 1994, p. 5.[65] Cf. Message du Synode (6 mai 1994), nn. 45-48 : *La Documentation catholique* 91 (1994), pp. 531-532.[66] Jean Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 22 : AAS 80 (1988), p. 539.[67] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 8 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 478.[68] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 18 : AAS 68 (1976), p. 17.[69] *Ibid.*, n. 14, l. c., p. 13.[70] *Ibid.*, n. 15, l. c., p. 15.[71] *Ibid.*, n. 18, l. c., p. 17.[72] Conc. œcum. Vat. II, Décret *Ad gentes*, n. 17.[73] Paul VI, Homélie durant la canonisation des bienheureux Charles Lwanga, Matthias Mulumba Kalemba et 20 compagnons martyrs de l'Ouganda (18 octobre 1964) : AAS 56 (1964), pp. 907-908.[74] *Discours au Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar* (31 juillet 1969), n. 1 : AAS 61 (1969), p. 575.[75] Cf. Proposition 10.[76] Proposition 3.[77] Antienne du *Magnificat*, *O sacrum convivium* : Office de la solennité du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ, deuxièmes vêpres.[78] Message du Synode (6 mai 1994), n. 2 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 526.[79] Proposition 4.[80] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 9 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 527.[81] Proposition 4.[82] Proposition 3.[83] Proposition 4. [84] Proposition 6.[85] Cf. *ibid.*[86] Jean Paul II, Exhort. apost. *Catechesi tradendae* (16 octobre 1979), n. 53 : AAS 71 (1979), p. 1319.[87] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 52, AAS 83 (1991), p. 229 ; cf. Proposition 28.[88] Cf. Proposition 29.[89] Proposition 30.[90] Proposition 32.[91] Cf. Proposition 33.[92] Symbole de Nicée-Constantinople : DS 150.[93] Cf. Jean Paul II, Exhort. apost. *Catechesi tradendae* (16 octobre 1979), n. 53 : AAS 71 (1979), p. 1319.[94] Cf. Jean Paul II, *Discours à l'Université de Coimbra* (15 mai 1982), n.5 : *La Documentation catholique* 79 (1982), p. 549.[95] Proposition 28.[96] Proposition 31.[97] Proposition 32.[98] *Ibid.*[99] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n. 6.[100] Cf. Proposition 8.[101] Cf. *Ibid.*[102] *Ibid.*[103] Cf. *Ibid.*[104] Conc. œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 1 ; voir aussi l'ensemble des chapitres I et II de cette Constitution.[105] Proposition 34.[106] Cf. Proposition 35-37.[107] Proposition 38.[108] Proposition 39.[109] Proposition 40.[110] Cf. *Ibid.*[111] Proposition 41.[112] Cf. n. 23 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 528.[113] Cf. Proposition 41.[114] Cf. *Ibid.*[115] Proposition 42.[116] Cf. *ibid.*[117] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 31 : AAS 68 (1976), p. 26.[118] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Lineamenta*, n. 79.[119] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 31 : AAS 68 (1976), p. 26.[120] *Ibid.*, n. 33 : l. c., p. 27.[121] Const. past. *Gaudium et spes*, n. 40.[122] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 15 : AAS 83 (1991), p. 263.[123] Jean Paul II, Exhort. apost. *Christifideles laici* (30 décembre 1988), n. 36 : AAS 81 (1989), p. 459.[124] Const. past. *Gaudium et spes*, n. 22.[125] *Sermo XXI*, 3 : SC 22a, p. 72.[126] Const. past. *Gaudium et spes*, n. 41.[127] Cf.

Encycl. *Populorum progressio (26 mars 1967)*, n. 48 : AAS 59 (1967), p. 281.[128] *Ibid.*, n. 87, *I.c.*, p. 299.[129] Proposition 45.[130] *Ibid.*[131] *Ibid.*[132] Cf. Paul VI, Encycl. *Populorum progressio (26 mars 1967)*, n. 48 : AAS 59 (1967), p. 281.[133] Jean Paul II, Encycl. *Sollicitudo rei socialis (30 décembre 1987)*, n. 41 : AAS 80 (1988), p. 572.[134] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Instrumentum laboris*, 127.[135] Cf. *Message du Synode* (6 mai 1994), nn. 45-46 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 531.[136] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio (7 décembre 1990)*, n. 37, c : AAS 83 (1991), p. 285.[137] Jean Paul II, *Angélus (6 janvier 1989)*, n. 2 : *La Documentation catholique* 86 (1989), p. 203.[138] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio (7 décembre 1990)*, n. 46 : AAS 83 (1991), p. 292.[139] *Ibid.*, n. 47, *I.c.*, pp. 293-294.[140] *Ibid.*, n. 7, *I.c.*, pp. 255-256.[141] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 8 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 478.[142] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio (7 décembre 1990)*, n. 83: AAS 83 (1991), p. 329.[143] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 33 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.[144] *Conc. œcum. Vat. II*, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, n. 14.[145] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi (8 décembre 1975)*, n. 31 : AAS 68 (1976), p. 14.[146] Jean Paul II, *Discours à la Conférence épiscopale du Cameroun (Yaoundé, 13 août 1985)*, n. 4 : *La Documentation catholique* 82 (1985), p. 917.[147] *Ibid.*, n. 5, *I.c.*[148] Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi (8 décembre 1975)*, n. 75 : AAS 68 (1976), p. 65.[149] *Ibid.*, n. 5, *I.c.*[150] Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio (7 décembre 1990)*, n. 23 : AAS 83 (1991), pp. 269-270.[151] Jean Paul II, *Discours aux participants au Congrès national du mouvement ecclésial d'engagement culturel (16 janvier 1982) : Insegnamenti V*, 1 (1982), p. 131.[152] *Ad gentes*, n. 22.[153] Cf. Proposition 32 ; *Conc. œcum. Vat. II*, Const. sur la sainte liturgie *Sacrosanctum Concilium*, nn. 37-40.[154] Proposition 38.[155] Jean Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio (22 novembre 1981)*, n. 75 : AAS 74 (1982), p. 173.[156] *Ibid.*, n. 86 : *I. c.*, pp. 189-190.[157] Cf. Proposition 14.[158] Homélie en la basilique de l'Annonciation à Nazareth (5 janvier 1964) : AAS 56 (1964), p. 167.[159] Jean Paul II, Lettre apost. *Mulieris dignitatem (15 août 1988)*, n. 6 : AAS 80 (1988), pp. 1662-1664 ; *Lettre aux femmes (29 juin 1995)*, 7 : *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 719.[160] Jean Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio (22 novembre 1981)*, n. 22 : AAS 74 (1982), p. 107.[161] Proposition 48.[162] Jean Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio (22 novembre 1981)*, n. 13 : AAS 74 (1982), p. 93-94.[163] *Ibid.*[164] Cf. *Message à Madame Nafis Sadik, Secrétaire générale de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement* (18 mars 1994) : AAS 87 (1995), pp. 190-196.[165] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 30 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.[166] Jean Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio (22 novembre 1981)*, n. 13 : AAS 74 (1982), p. 93-94.[167] Proposition 5.[168] Cf. Proposition 34.[169] Cf. Proposition 9.[170] Jean Paul II, Exhort. apost. *Christifideles laici (30 décembre 1988)*, nn. 45-56 : AAS 81 (1989), pp. 481-506.[171] Cf. Jean Paul II, Encycl. *Redemptoris missio (7 décembre 1990)*, nn. 71-74 : AAS 83 (1991), pp. 318-322.[172] Cf. Proposition 12.[173] Proposition 13.[174] Proposition 14.[175] *Conc. œcum. Vat. II*, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n. 11.[176] Cf. Jean Paul II, Exhort. ap. Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 52 : AAS 74 (1982), pp. 144-145.[177] Cf. *Ibid.*, n. 55 : *I.c.*, pp. 147-148.[178] Cf. *Ibid.*, n. 62, *I.c.*, p. 155.[179] *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1656, citant *Conc. œcum. Vat. II*, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n. 11.[180] *Ibid.*, n. 1657, citant *Conc. œcum. Vat. II*, Const. dogm. *Lumen Gentium*, n. 10 e Const. past. *Gaudium et spes*, n. 52.[181] Cf. Proposition 15.[182] Cf. *Ibid.*[183] Proposition 16, qui se réfère explicitement à *Conc. œcum. Vat. II*, Const. dogm. *Lumen Gentium*, nn. 43-47.[184] Cf. Décret *Ad gentes*, n. 18 ; Décret sur l'adaptation et la rénovation de la vie religieuse *Perfectae caritatis*, n. 19.[185] Proposition 16.[186] Cf. Proposition 22.[187] Congrégation pour les Religieux et les Instituts séculiers et Congrégation pour les Évêques, Directives pour les rapports entre les Évêques et les Religieux dans l'Église *Mutuae relationes* (14 mai 1978) : AAS 70 (1978), pp. 473-506.[188] Cf. Proposition 22.[189] Proposition 18.[190] *Ibid.*[191] *Ibid.*[192] Proposition

17.[193] *Proposition 20*.^[194] Cf. [Jean Paul II](#), Exhort. apost. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), nn. 70-77 : AAS 84 (1992), pp. 778-796 ; *Proposition 20*.^[195] Cf. Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, n. 16.^[196] Cf. *Ibid.*, n. 8.^[197] *Conc. œcum. Vat. II*, Décret *Christus Dominus*, n. 11.^[198] Cf. *Proposition 21*.^[199] Cf. *Epistolarum liber*, VIII, 33 : PL 77, 935.^[200] *Proposition 23* ; cf. *Rapport avant la discussion* (11 avril 1994), n. 11 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 479.^[201] *Proposition 24*.^[202] *Ibid.*^[203] *Ibid.*^[204] *Proposition 25*.^[205] *Proposition 25*.^[206] Cf. *Conc. œcum. Vat. II*, Décret *Ad gentes*, n. 15.^[207] Cf. *Proposition 27*.^[208] *Proposition 45*.^[209] N. 43 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 531.^[210] Cf. *Proposition 46*.^[211] *Proposition 47*.^[212] Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, Message du Synode (6 mai 1994), n. 57 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 532.^[213] Cf. [Jean Paul II](#), Encycl. *Ut unum sint* (25 mai 1995), n. 40 : *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 578.^[214] Cf. [Jean Paul II](#), Encycl. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 32 : AAS 80 (1988), p. 556.^[215] Cf. *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 35 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.^[216] Cf. *Proposition 56*.^[217] *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 34 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.^[218] Cf. *Proposition 54*.^[219] Cf. *ibid.*^[220] Cf. [Paul VI](#), Encycl. *Populorum progressio* (26 mars 1967) : AAS 59 (1967), pp. 257-299 ; [Jean Paul II](#), Encycl. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987) : AAS 80 (1988), pp. 513-586 ; Encycl. *Centesimus annus* (1er mai 1991) : AAS 83 (1991), pp. 793-867 ; *Proposition 52*.^[221] Cf. Synode des Évêques, Assemblée spéciale pour l'Afrique, Message du Synode (6 mai 1994), n. 63 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 533.^[222] Cf. *ibid.*^[223] Cf. *Proposition 51*.^[224] Cf. *Proposition 45*.^[225] *Ibid.*^[226] [Paul VI](#), *Discours à la "Ville des jeunes" à l'occasion de la Ve Journée mondiale de la paix (1er janvier 1972)* : AAS 64 (1972), p. 44.^[227] *Proposition 49*.^[228] *Message du Synode* (6 mai 1994), n. 35 : *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 530.^[229] *Ibid.*^[230] Cf. *Proposition 53*.^[231] Cf. *Conc. œcum. Vat. II*, Const. past. *Gaudium et spes*, n. 86 ; [Paul VI](#), Encycl. *Populorum progressio* (26 mars 1967), n. 54 : AAS 59 (1967), pp. 283-284 ; [Jean Paul II](#), Encycl. *Sollicitudo rei socialis* (30 décembre 1987), n. 19 : AAS 80 (1988), pp. 534-536 ; Encycl. *Centesimus annus* (1er mai 1991), n. 35 : AAS 83 (1991), pp. 836-838 ; Lettre apost. *Tertio millennio adveniente* (10 novembre 1994), n. 51 : AAS 87 (1995), p. 36, où l'on propose "une réduction importante, sinon un effacement total, de la dette internationale qui pèse sur le destin de nombreuses nations" ; Commission pontificale "Justice et Paix", Document *Au service de la communauté humaine : une approche éthique de l'endettement international* (27 décembre 1986), Typographie polyglotte vaticane, Cité du Vatican 1986.^[232] *Proposition 49*.^[233] *Ibid.*^[234] *Ibid.*^[235] Cf. Lettre apost. *Mulieris dignitatem* (15 août 1988), nn. 6-9 : AAS 80 (1988), pp. 1662-1670 ; *Lettre aux femmes* (29 juin 1995), n. 7 : *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 719.^[236] *Proposition 48*.^[237] Cf. *Ibid.*^[238] *Proposition 57*.^[239] *Ibid.*^[240] *Proposition 61*.^[241] Cf. *Proposition 58*.^[242] Cf. *Proposition 60*.^[243] *Allocution aux Évêques du Kenya (Nairobi, 7 mai 1980)*, n. 6 : AAS 72 (1980), p. 497.^[244] Cf. [Paul VI](#), Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 50 : AAS 58 (1976), p. 40^[245] N. 42.^[246] *Rapport après la discussion* (22 avril 1994), n. 11 : *L'Osservatore Romano*, 24 avril 1994, p. 8.^[247] *Discours à la Conférence épiscopale du Sénégal, de la Mauritanie, du Cap-Vert et de Guinée Bissau (Poponquine, 21 février 1992)*, n. 3 : AAS 85 (1993), p. 150.^[248] Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 39 : AAS 83 (1991), p. 287.^[249] Décret *Ad gentes*, n. 20.^[250] *Angélus* (6 janvier 1989), n. 2 : *La Documentation catholique* 86 (1989), p. 203.^[251] Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 63 : AAS 83 (1991), p. 311.^[252] Décret *Ad gentes*, n. 29.^[253] Décret *Presbyterorum ordinis*, n. 10.^[254] Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 67 : AAS 83 (1991), p. 316.^[255] *Ibid.*, n. 66 : *l.c.*, p. 314.^[256] Décret *Ad gentes*, n. 38.^[257] Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 84 : AAS 83 (1991), p. 331.^[258] [Jean Paul II](#), *Discours à un groupe d'Évêques du Nigéria en visite ad limina (21 janvier 1982)*, n. 4 : AAS 74 (1982), pp. 435-436.^[259] Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 90 : AAS 83 (1991), p. 336-337.^[260] *Ibid.*, n. 91 : *l.c.*, p. 337-338.^[261] Commission pontificale "Justice et Paix", Document *L'Église face au racisme : pour une société plus fraternelle*

(3 novembre 1988), n. 22 : Typographie polyglotte vaticane, Cité du Vatican 1988.[262] Ibid., n. 20.[263] Conc. œcum. Vat. II, Const. past. Gaudium et spes, n. 22.[264] Nn. 77-79 : *La Documentation catholique* 92 (1995), pp. 588-589.[265] Jean Paul II, Encycl. Sollicitudo rei socialis (30 décembre 1987), n. 38 : AAS 80 (1988), p. 565.[266] Ibid., n. 40 : *I.c.*, p. 568.[267] Conc. œcum. Vat. II, Const. past. Gaudium et spes, n. 39.[268] Jean Paul II, Encycl. Sollicitudo rei socialis (30 décembre 1987), n. 48 : AAS 80 (1988), p. 583.[269] Paul VI, Exhort. apost. Gaudete in Domino (9 mai 1975), III : AAS 67 (1975), p. 297.[270] Jean Paul II, Homélie à l'ouverture de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques (10 avril 1994), n. 1 : AAS 87 (1995), p. 179.[271] Jean Paul II, Lettre apost. Tertio millennio adveniente (10 novembre 1994), n. 42 : AAS 87 (1995), p. 32.[272] Jean Paul II, Homélie à Khartoum (10 février 1993), n. 8 : AAS 85 (1993), p. 964.

© Copyright 1995 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana